

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Juin 1898, Départs p, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Juin 1898, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 4 fr. 60 ct.

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

PRIME EXCEPTIONNELLE

offerte par L'IMPARTIAL à ses abonnés et lecteurs

Par suite d'une entente avec une importante maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir à nos abonnés et lecteurs un superbe

Agrandissement photographique

demi-nature

sur beau papier, inaltérable et très finement exécuté, au prix incroyable de

Dix francs

Des spécimens de ces magnifiques portraits sont exposés dans nos vitrines, où les amateurs peuvent les examiner.

Il suffit de nous remettre ou de nous adresser un original photographique satisfaisant d'une personne vivante ou morte, une quinzaine de jours après nous remettons dans nos bureaux ou nous adressons franco, en gare la plus proche, la photographie agrandie et le portrait qui nous aura été confié.

Il ne pourra être tenu compte que des ordres accompagnés de leur montant, soit 10 francs par photographie.

— JEUDI 21 JUILLET 1898 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: « La Suisse romande ».

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

Helvetia. — Répétition générale, à 9 h. du soir.

Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.

Jeunes. — Exercices, 8 1/2 h. Rép. des quadrilles.

La Fourmi. — Exercice, à 8 h., du soir.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.

Mission évangélique. — Réunion publique, à 8 h.

L'Amitié. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.

Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/2 Uhr.

Orphéon. — Assemblée à 8 1/4 h. du soir.

Union chrétienne des Jeunes Gens (Beau-Site). — Causerie de M. Pettavel, à 8 1/4 h.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.

Club du Seul. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club des Grabons. — Réunion, dès 8 h. du soir.

Club de la Pive. — Séance, à 8 1/4 h. du soir.

Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

Concerts

Grand Brasserie du Boulevard. — Tous les soirs.

— VENDREDI 22 JUILLET 1898 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.

Mélo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

L'Abellie. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

L'Amitié. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.

Réunions diverses

Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/4 h. au Casino.

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du Comité central et local, à 8 1/2 h. du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assam., à 8 1/2 h., au local.

La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.

M. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.

Sec. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.

L'Amitié (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 22, Collège industriel).

Anciennes Catéchumènes. — Réunion à la Cure.

Clubs

Ytther-Club Alpenrosenli. — Répétition, 9 h., Stand 8.

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/4.

Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Club du Bochet. — Réunion, à 8 1/4 h.

Ytther-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

TIRS FÉDÉRAUX

Le Nouvelliste donne des tirs fédéraux l'intéressante statistique suivante :

Nous avons dit que le tir fédéral qui s'est ouvert à Neuchâtel est le 36^{me} tir fédéral suisse. Le premier eut lieu du 7 au 12 août 1824 à Aarau, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Rothpletz. Il coïncidait avec la fondation de la Société suisse des carabiniers, qui dès lors préside à l'organisation de cette fête nationale. Le plan du tir approuvé par le gouvernement, fut envoyé à toutes les autorités cantonales et à toutes les sociétés de tir. Il prévoyait une cible fédérale (Tell), quatre bonnes cibles (rouge, jaune, bleue, blanche), une cible à carton et 17 tournantes. Chaque premier et chaque dernier carton du matin et de l'après-midi recevait 10 fr. Le tireur qui avait fait le plus grand nombre de cartons pendant toute la durée du tir recevait 80 fr. La passe aux cinq bonnes cibles coûtait 15 fr.; aux tournantes 5 fr. On ne pouvait tirer que sans appui et debout. Le carton des bonnes cibles avait 6 pouces (20 cm.) de diamètre, celui des tournantes 3 pouces (10 cm.). Le liste des dons d'honneur atteignit 10,000 francs; le premier prix fut une coupe d'argent estimée 120 fr. La caisse de la société accorda un subside de 800 fr. anciens.

On a fait du chemin dès lors! Et cependant le succès en fut très grand. Bien que les déplacements ne fussent pas aussi faciles qu'aujourd'hui, on y accourut de tous les cantons suisses. Des délégations de tireurs de Genève, d'Orbe, de Lausanne, y allèrent concourir avec les tireurs de Lucerne, de Soleure, St Gall, Zurich. Les tireurs de Lenzbourg y vinrent précédés d'un cheval portant en bat deux tonneaux de vin du château, l'un de rouge, l'autre de blanc: ce fut l'origine du « vin de fête », dont on fait maintenant si large usage. Les coupes étaient de simples « gobelets ». Un marqueur, un nommé Fischer, de Lenzbourg, eut la cuisse traversée d'une balle. Il fut soigné et guéri au prix de gros sacrifices, et reçut pendant longtemps un secours annuel.

Dès l'origine le tir fédéral fut, par la force des choses, une occasion naturelle de traiter les grandes questions politiques du jour, celles surtout qui empruntaient un caractère décisif aux circonstances politiques, aux événements extérieurs et aux aspirations du moment. On peut suivre dans la chronique de chacun de ces concours les préoccupations de son époque. Et certes les occasions n'ont pas manqué depuis 1824.

Il serait intéressant de passer en revue les divers « grands tirages », comme on les appelait, mais cela nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à en donner la liste :

1824 Aarau, 1827 Bâle, 1828 Genève, 1829 Fribourg, 1830 Berne, 1832 Lucerne, 1834 Zurich, 1836 Lausanne, 1838 St Gall, 1840 Soleure, 1842 Coire, 1844 Bâle, 1847 Glaris, 1849 Aarau, 1851 Genève, 1853 Lucerne, 1855 Soleure, 1857 Berne, 1859 Zurich, 1861 Stanz, 1863 Chaux-de-Fonds, 1865 Schaffhouse, 1867 Schwyz, 1869 Zoug, 1872 Zurich, 1874 St-Gall, 1876 Lausanne, 1879 Bâle, 1881 Fribourg, 1883 Lugano, 1885 Berne, 1887 Genève, 1890 Frauenfeld, 1892 Glaris, 1895 Winterthur, 1898 Neuchâtel.

On a vu l'origine des tirs fédéraux dans les « visites » que jadis les Confédérés se faisaient à intervalles réguliers, et parfois à l'improviste. La jeunesse d'un canton invitait quelquefois la jeunesse d'un autre canton et la recevait avec toute la cordialité et la simplicité qui font le charme de pareilles réceptions. Chaque contingent marchait sous la bannière de son canton ayant à sa tête un magistrat. Dans ces temps où l'art militaire était si fort en honneur, où chaque Suisse apprenait dès le berceau qu'il serait obligé de

prendre les armes un jour pour défendre son pays, le meilleur divertissement à offrir à des hôtes était un « tirage ». Les dames de la ville, les familles riches se cotisaient et offraient les prix, qui consistaient le plus souvent en objets d'industrie locale, en pièces de bétail ou en argenterie. La visite était rendue quelques années plus tard et contribuait ainsi à affermir les liens de la paix et de la concorde entre Confédérés, à une époque où le pouvoir fédéral n'était guère qu'un mot et où chaque canton conservait jalousement son autonomie.

Les vieux chroniqueurs nous ont conservé le souvenir de plusieurs de ces visites des Confédérés. C'est ainsi qu'en 1448 Zurich fit inviter lors du carnaval la jeunesse des sept autres cantons: 1530 Suisses s'y rendirent et furent logés gratuitement. En 1483, Saint-Gall invita à un « tirage » les Suisses et les Souabes leurs voisins. Il en vint environ 3000 qui tirèrent à l'arbalète du 19 au 27 juillet, puis à l'arquebuse du 30 juillet au 12 août. On accorda aussi des prix à ceux qui se distinguèrent dans la lutte et le saut.

En 1523, ce fut le tour de Bâle de recevoir les Confédérés. Malheureusement, le dernier jour de la fête vint un orage si violent qu'il déchira les tentes et renversa les tables.

Après la guerre de Souabe, raconte Jean de Muller, Zurich eut l'idée d'effacer par une fête publique les vestiges de la discorde et de rappeler au sein des peuplades divisées l'ancienne confiance et l'union. On pensait qu'au milieu des jeux, des exercices, du festin, du vin et de la danse, les cœurs s'épanouiraient. Le conseil souverain annonça son intention au commencement de 1594 par une lettre-circulaire imprimée et scellée du sceau de l'Etat: il l'adressa aux étrangers aussi bien qu'aux Suisses. Un grand nombre des uns et des autres se réunirent à Zurich au mois d'août: il y vint des personnes des contrées éloignées, d'Innsbruck, de Nuremberg, d'Augsbourg, de Stuttgart, de Francfort, de Mayence, etc. Les tentes et les cibles étaient dressées sur la belle presqu'île formée par la Sihl et la Limmat. Tandis que les hommes, armés de l'arquebuse ou de l'arbalète, rivalisaient d'adresse, les dames se divertissaient par une sorte de loterie. La fête dura quatre semaines et se termina par des courses, des luttes et d'autres jeux. Le plaisir y avait réuni et confondu tous les âges, tous les sexes, tous les états, ecclésiastiques et laïques.

En 1645, Appenzell offrit à ses invités deux superbes taureaux pour les deux premiers prix. En 1646, Hérisau, pour rendre la politesse, organisa un tir où il y avait pour 1000 écus de prix dont les principaux étaient 5 taureaux et 42 pièces d'argenterie. La même année, Genève avait aussi un tir auquel prirent part beaucoup de sociétés de tir du Pays de Vaud. Il y aurait fort à faire à les citer tous.

Alors comme aujourd'hui, on prononçait des discours. Ils avaient sur ceux de nos jours le grand avantage d'être courts et bons, et nous ne saurions mieux faire, pour terminer, que de citer in extenso celui qu'adressa aux Zurichois, en les recevant, le landammann d'Uri, en 1478. Il peut servir de modèle :

Braves, honorables, sages, prudents, chers et bien-aimés Confédérés! Messieurs d'Uri m'ont ordonné de vous saluer fraternellement pour votre bienvenue et de vous déclarer combien nous désirons être agréables à vous et à vos descendants. Nous et notre postérité voulons être éternellement à votre service en en tout ce qui est et sera en notre pouvoir; rien ne comble mieux nos desirs et nos espérances que ce jour où vous venez si amicalement nous visiter. C'est pourquoi, très chers Confédérés, faites-nous connaître ce que chacun de vous pourrait désirer, afin que nous ayons le plaisir de vous le procurer; car vous êtes au nombre de ceux dont nous estimons la plus vieille amitié et les loyaux conseils.

Tout ce qui est dans le pays est à votre disposition, et nous vous supplions de vous servir librement de nos maisons, de nos granges, de nos celliers et de tout ce qui nous appartient.

On relève dans les comptes-rendus de nos tirs fédéraux de curieuses particularités.

Nous n'en relèverons qu'une en passant: « Il était alors permis aux carabiniers de faire tirer pour eux, aux bonnes cibles, par un étranger. »

Nouvelles étrangères

France. — Le procès de M. Zola contre le Petit Journal est venu hier devant le tribunal correctionnel. Après un échange d'explications entre le président et les avocats des parties sur la question de la compétence du tribunal correctionnel pour connaître d'un procès en diffamation visant la mémoire d'un fonctionnaire décédé, le tribunal s'est ajourné à la quinzaine pour statuer sur la question. Pendant ce débat, l'auditoire a été très houleux et a fait entendre à plusieurs reprises des protestations contre l'absence de Zola. Il paraît se confirmer que ce dernier est parti pour Lucerne.

Conflit hispano-américain

Madrid, 20 juillet. — Le maréchal Blanco télégraphie qu'il n'a autorisé, ni directement, ni indirectement, la capitulation de Santiago, qui s'est faite à son insu.

Le général Torral sera jugé avec toutes les rigueurs de la loi militaire.

Le général Pareja, commandant de Guantánamo, a refusé de capituler, disant que le général Torral avait le droit de signer la capitulation seulement pour les troupes de Santiago et qu'en conséquence la capitulation ne devait comprendre que les 7000 hommes de la garnison de cette place.

Une note officielle dit que la lettre du général Torral au général Schafter est considérée comme apocryphe, car elle contient une affirmation qu'il était impossible au général Torral d'émettre. Il ne pouvait dire, en effet, que le gouvernement l'avait autorisé à capituler. Voici en effet ce qui s'est passé. Le ministre de la guerre a reçu deux télégrammes du maréchal Blanco, l'un faisant un exposé de la situation critique du général Torral, l'autre indiquant les conditions de la capitulation et demandant des instructions. Le ministre répondit de laisser au général Torral toute initiative, ajoutant qu'il ne pouvait lui indiquer d'autre ligne de conduite que celle dictée par le Code militaire.

La note termine en disant que le général Torral a agi comme il a cru bon de le faire et qu'il exposera devant un conseil de guerre les motifs qui l'ont déterminé à capituler.

Le ministre de la guerre dément catégoriquement le bruit que le maréchal Blanco ait donné sa démission.

Il ajoute qu'il n'a reçu aucune nouvelle de Cuba, parce que le câble est au pouvoir des Américains et que ceux-ci ont déclaré qu'ils ne laisseraient pas passer les communications officielles.

New-York, 20 juillet. — Le steamer de la société de la Croix Rouge State of Texas, est arrivé ici hier après midi. Ce matin, au point du jour, des dispositions ont été prises pour l'emmagasinage des 1400 tonnes de provisions transportées par le navire et le débarquement a commencé.

Une scène extraordinaire s'est alors produite: une multitude de gens affamés se sont précipités en se battant sur les caisses contenant les vivres, les ont brisées et se sont emparés de leur contenu. On a réussi cependant à faire évacuer les quais, dont l'accès a été protégé contre la foule par des piquets de troupes.

La distribution des vivres a commencé à trois heures; toute personne munie d'un ticket délivré par les commissaires locaux recevait une ration d'une livre et demie.

Les conduites qui approvisionnent la ville d'eau potable seront rétablies ce soir. La fabrique de glaces a repris le travail aujourd'hui, elle emploie de l'eau de pluie des citernes.

Les soldats espagnols possèdent de grandes quantités de rhum, qu'ils échanget contre des biscuits américains et du bœuf de conserve.

Vingt-cinq Cubains sont encore enfermés en prison pour affaires politiques. Les représentants cubains ont adressé au général Mac Kibben, gouverneur militaire américain, un rapport sur la situation de ces personnes ; on s'attend à ce qu'elles soient relâchées.

Le naufrage de la « Bourgogne »

Le Havre, 21 juillet.

Un service funèbre a été célébré hier matin, en l'église Notre Dame, au milieu d'un indescriptible attendrissement, à la mémoire de ceux qui ont trouvé la mort dans la terrible catastrophe de la *Bourgogne*. Cette cérémonie a eu un caractère des plus poignants. L'église était entièrement tendue de noir. Derrière le maître-autel, un immense vélum noir sur lequel se détachait une croix d'argent s'élevait jusqu'à la voûte. Un catafalque grandiose entouré d'un triple rang de cierges était dressé dans le chœur au milieu des drapeaux français et ceux de la Compagnie générale transatlantique, tous voilés de crêpe. Un détachement de marins de la compagnie faisait la haie autour du cénotaphe.

La basilique était remplie d'une foule immense. Dans le chœur avaient pris place les administrateurs de la Compagnie générale transatlantique ; MM. Brindeau et Rispal, députés ; Marais, maire du Havre ; ses adjoints et des conseillers municipaux ; Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure ; Cathal, sous-préfet ; le colonel Chamoin, du 129^e d'infanterie, commandant d'armes ; les officiers de ce régiment et l'artillerie ; les ingénieurs des ponts et chaussées ; les membres du tribunal, etc.

Aux premiers rangs se trouvaient les naufragés sauvés, les familles du commandant, des officiers, et des marins disparus dans la catastrophe.

Le père Monsabré a prononcé une émouvante homélie, dans laquelle il a éloquentement rappelé la catastrophe et loué l'abnégation et le courage des officiers et marins qui sont morts héroïquement aux côtés du commandant Deloncle.

Des sanglots ont éclaté de toutes parts quand le père Monsabré a retracé toute l'horreur du désastre ; plusieurs veuves, sous le coup de la vaillante émotion se sont évanouies.

Cette imposante cérémonie funèbre a profondément ému les assistants.

Voici quelle était la composition exacte de la cargaison de la *Bourgogne*, qui a coulé en mer : 446 balles de coton, 1260 barriques d'huile, 170 tierçons de saindoux, 35 caisses de lard, 489 caisses de saucisses, 9832 caisses de homard, 30 barils de pommes sèches, 1455 sacs de café, 10 tonnes de cuir, 10 tonnes de machines agricoles, 24 balles de soie, 100 tonnes de quincaillerie, 75 tonnes de machines à coudre, 30 tonnes de billes de bois de cèdre, 100 tonnes de pièces de machines, 50 tonnes de voitures, 84 colis de bicyclettes, 100 tonnes de coquillages, maroquinerie, etc.

Chronique suisse

Suisse et Etats-Unis. — L'information publiée par les journaux suisses et suivant laquelle le gouvernement des Etats-Unis aurait refusé de reconnaître le droit au traitement de la nation la plus favorisée qui est assuré à la Suisse par traité est inexacte. Des informa-

tions transmises à titre officieux permettent de constater, il est vrai, que dans les cercles gouvernementaux de Washington on estime que les arrangements douaniers qui viennent d'être conclus avec la France ne sont applicables à des tiers qu'en tant que ceux-ci font en échange des concessions spéciales.

Le Conseil fédéral s'est élevé contre cette manière de voir et n'a pas encore reçu de réponse à ce sujet. On ne peut donc parler pour le moment d'un refus des Etats-Unis de reconnaître le droit de la Suisse.

Nouvelles des cantons

GRISONS. — *La foudre.* — Mardi, quelques minutes avant 5 heures, la foudre est tombée sur le dépôt de la poudrière fédérale, laquelle a sauté en produisant une détonation formidable. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

VAUD. — *Pieux souvenir.* — Cinquante-quatre soldats français de l'armée de l'Est morts à Lausanne, qui reposaient jusqu'ici dans différents cimetières ont été réunis par les soins du *Souvenir Français*. Leurs ossements ont été déposés dimanche dans un caveau construit sous le monument commémoratif érigé en 1871 au cimetière de Montoie.

La cérémonie a été très imposante. Un nombreux cortège précédé de la fanfare française est parti de Montbenon. On remarquait une délégation d'officiers suisses composée du colonel brigadier Secretan, du colonel Guignier de Prangins, du major Bornand, en uniforme, avec l'autorisation du département militaire fédéral ; le colonel du Moriez, attaché militaire de l'ambassade de France ; M. Dutrait, consul général à Bâle ; les représentants du *Souvenir* etc. Après la bénédiction par le curé Pabud, plusieurs discours ont été prononcés. M. Wendling, délégué du *Souvenir français*, a remercié ceux qui ont contribué à cette œuvre, rappelant les conditions dans lesquelles a été élevé le monument de 1871. M. Gagnaux, syndic, a reçu le monument au nom de la municipalité. Le colonel Secretan, au nom de l'armée suisse, de la société des Officiers et de l'Ecole de recrues de la 1^{re} division, a apporté le salut de l'armée suisse à des braves soldats morts dans l'accomplissement de leur devoir. Il dit que les événements dont nous venons d'être témoins constituent un « garde à vous » pour la Suisse, et doivent l'engager à ne pas laisser rouiller son épée dans le fourreau. Le colonel du Moriez remercie le colonel Secretan, qui a élevé par son livre — œuvre d'une impartialité sympathique — un remarquable monument à l'armée de l'Est. Il ajoute que l'armée française et ses chefs restent dignes du respect de tous. Puis, faisant allusion au « garde à vous » du colonel Secretan, il dit que si la neutralité suisse peut être jamais violée, elle sera toujours respectée par la France.

Des allocutions de M. P. Vuillet, député, président du comité de l'ancien monument, et de l'abbé Weinsteffler ont terminé cette intéressante cérémonie.

GENÈVE. — La journée d'hier a été relativement tranquille. Il n'y a que peu d'incidents à signaler. Les grévistes circulaient par petits groupes et ne se sont pas livrés à de nouveaux actes de violence, sauf sur les chantiers de l'asile de Bel-Air ; dans le courant de l'après-midi, deux cents individus ont entouré les maisons en construction et en ont délogé les ouvriers de MM. Ody et fils qui y travaillaient.

faire justice, et les coupables eux-mêmes avaient été les instruments du châtement qui méritait leur criminel silence.

L'expiation, au surplus, devait être complète, la victime vengée. Et ce fut encore — par l'une des ironies étranges de l'énigmatique destinée — ce fut l'un des complices moraux du meurtrier qui livra celui-ci à la justice, en lui permettant de soulever le voile dont il s'enveloppait, et lui faisant connaître le secret de sa retraite.

En fouillant Vachet, on trouva une lettre anonyme, d'une écriture contrefaite, mais qui portait le timbre de Paris. Cette découverte donna l'éveil. On fit une perquisition dans la maison de Zoé, et l'on finit par mettre la main sur une autre lettre beaucoup plus ancienne, portant l'indication d'une adresse, et que l'on soupçonna être l'œuvre de Jean Bleck.

A l'aide de ces documents précieux, on recommença d'actives recherches qui cette fois aboutirent, et l'on parvint à s'emparer du coupable qui se flattait de demeurer impuni.

Traduit devant la cour d'assises, Jean Bleck fut convaincu d'assassinat sur la personne de Charles Guérin et condamné à finir ses jours au bagne.

XXIX

Environ trois semaines après la fin tragique de Roger Valkenny, M. Rigaux annonça sa visite au père d'Elisabeth.

Le riche industriel négociait avec M. Morichard une importante affaire, et une entrevue entre les deux financiers s'imposait.

Le jour étant fixé pour cette rencontre, Mme de Nillon invita Daniel, sa mère et le financier à déjeuner chez elle, au château de Louvoisier.

Mme Guérin accepta, de même que Daniel et M. Rigaux.

Lorsque la voiture qui les amenait entra dans la grande cour, Elisabeth — qui cueillait des fleurs dans une corbeille placée dans l'un des angles — entra assez brusquement.

Néanmoins, M. Rigaux l'avait aperçue, puis avait regardé Daniel avec un fin sourire.

— Quelle est cette jeune fille ?... demanda-t-il, non sans surprise.

— C'est Mlle Elisabeth Morichard, répondit Guérin, l'air charmé.

Le travail a recommencé sur différents chantiers. Au carrefour de Rive, les ouvriers terrassiers de M. Gailoud, chassés deux fois dans la matinée de lundi, se sont remis au travail sous la protection des gendarmes. Les grévistes venaient de temps à autre rôder par petits groupes autour des travailleurs. L'un d'eux ayant dit que, si les gendarmes avaient des armes, les grévistes eux aussi étaient armés, le maréchal-des-logis Buard l'a fait arrêter et conduire au violon du Palais de justice.

Les grévistes n'ont pas encore accepté la transaction proposée par le Conseil d'Etat et acceptée par les patrons. Leurs délégués demandent que le délai mis comme condition du maintien de leur décision par les patrons soit prolongé de vingt-quatre heures.

Cette après-midi, une réunion du comité de l'Association genevoise des entrepreneurs en bâtiment était convoquée à la demande de MM. les conseillers d'Etat Richard et Thiébaud.

Chronique neuchâteloise

* *Chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.* — Longueur exploitée : 40 kilomètres. — Mouvement et recettes pendant le mois de juin 1898 :

77,300 voyageurs	Fr. 43,800.—
209 tonnes de bagages	» 3,050.—
570 têtes d'animaux	» 700.—
13,680 tonnes de marchandises	» 34,850.—
Total	Fr. 82,400.—

Recettes du mois correspondant de 1897 » 85,550.—

Différence Fr. 5,130.—

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1898 Fr. 435,135.16

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1897 » 429,274.11

Différence Fr. 5,861.05

* *Chemin de fer Neuchâtel-Cortailod-Boudry.* — Longueur exploitée : 11 kilomètres. — Mouvement et recettes du mois de juin 1898 :

49,206 voyageurs	Fr. 10,609.38
15 tonnes de bagages	» 220.23
— têtes d'animaux	» —.—
321 tonnes de marchandises	» 691.65
Total	Fr. 11,521.26

Mois correspondant de 1897 » 13,313.13

Différence en faveur de 1897 Fr. 1,791.87

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1897 Fr. 71,393.96

En 1898 » 66,937.30

Différence en faveur de 1897 Fr. 4,436.66

* *Grave accident.* — Lundi soir, peu après six heures, M. Théodore Sack, employé de la maison Perrenoud & C^{ie}, à Cernier, rentrait à bicyclette à son domicile, à Fontaines. Au sortir de Cernier, M. Sack, lancé à toute vitesse, fit une chute, et fut précipité contre un des hauts peupliers bordant la route ; M. Sack a eu la tête très mal arrangée, le menton est troué, le front fendu ; le sang coulait abondamment de partout. Une voiture fut immédiatement amenée sur le lieu de l'accident, et la victime fut reconduite à Fontaines. L'état de M. Sack continue à être grave.

Rigaux reprit, malicieux : — Je crois la connaître... Où donc l'ai-je vue ? Ne serait-ce pas en contemplant la jolie tête de votre admirable tableau *le Printemps* ?... Daniel rougit. Et cette rougeur équivalait à un aveu.

M. Rigaux le comprit. Et comme l'intimité qui régnait, à présent, entre ces deux hommes les affranchissait d'une réserve de discrétion exagérée, il continua : — J'ai vu votre vieille tour... Je viens de voir votre jeune héroïne... Celle-ci est charmante. Toutes mes félicitations... — Pourquoi ? Pourquoi des félicitations ?... questionna le jeune homme.

— Mais pour votre choix d'abord... Parce que vous avez si bien choisi votre modèle... Ensuite parce que vous l'aimez, je suppose, un peu autrement encore que comme modèle ?... — Ovi, autrement encore, et je vais le lui dire tantôt... déclara Daniel, naïvement, dans un accès d'expansion subite.

Mme Guérin se troubla. Elle regrettait presque d'être venue, tant elle craignait pour son fils une déception cruelle. Enfin, il l'avait suppliée de l'accompagner. Elle s'était rendue.

— Maman n'a pas confiance... observa Guérin, doucement railleur.

— Moi bien, je l'avoue, répondit Rigaux, je crois que ça réussira. Je parie que la jeune fille vous aime ?... — J'en ai la certitude. Mais il y a les parents. Or, Elisabeth ne voudrait à aucun prix... — ... C'est très beau, cela... Mais les parents seront raisonnables, s'ils voient que ce projet plaît à leur enfant et lui est avantageux. M. Morichard a de l'intelligence... Il l'a bien prouvé.

Ces paroles rassurèrent Antonia et enthousiasmèrent Daniel.

— Ah ! si les parents consentaient, ce serait un avenir de bonheur !... murmura-t-il, ému cette fois. On arrivait au perron. Il fallut descendre.

M. Morichard fit aux invités de sa sœur l'accueil le plus aimable, et présenta M. Rigaux à Mme Nillon, à sa femme et à sa fille.

L'impression première fut confirmée. M. Rigaux trouva Elisabeth digne d'inspirer le jeune peintre dont il était l'ami intime et l'admirateur fervent. Par contre, sa mère lui inspira peu de sympathie. A la vérité, Mme Morichard ne se montra guère

TIR FÉDÉRAL

Neuchâtel, 20 juillet.

Cet après-midi la cantine a été moins animée. En revanche, le tir a été très actif, bien que le vent, assez violent, gênât les tireurs. Ce soir les invités du jour officiel sont arrivés et sont descendus à l'Hôtel Bellevue. Les autorités cantonales et communales leur offrent demain à 10 heures du matin une réception au palais Rougemont.

Ce soir, l'animation est très grande. La foule, dans laquelle on remarque un grand nombre de dames, se porte vers la cantine, qui offre un aspect très brillant. La *Lyre* de Montreux et la Société de Zofingue s'y font entendre.

Les installations de la cantine sont excellentes et tout fonctionne à merveille. Le magnifique bouquet de chénes qui se détache derrière le podium fait l'admiration générale.

Une médaille d'or a été faite au fusil par M. Louis Salzman, d'Othmarsingen.

Au banquet d'aujourd'hui il y a eu un intéressant incident. Devant la tribune étaient rangés 12 guides, les survivants de la compagnie de guides n° 6, qui, en 1857, arriva la première à la frontière. M. Comtesse leur a adressé une allocution patriotique, les félicitant en termes chaleureux du dévouement et de l'attachement à la Patrie dont ils firent preuve. M. Comtesse a consacré aussi une mention spéciale au capitaine Numa Sandoz, dont les traits sont reproduits sur la médaille de tir. L'assemblée entière s'est associée, par de chauds applaudissements, aux paroles de M. Comtesse.

Les Zofingiens ont eu une réunion spéciale à l'occasion du tir de Neuchâtel. Ce matin, ils sont allés, au nombre de 300, déposer une couronne au pied du monument de la République. M. Breitmeyer a prononcé à cette occasion un éloquent discours. Il y a eu ensuite banquet à Beau-Séjour, puis, cet après-midi, promenade sur le lac.

RÉSULTATS DU TIR

Mercredi 20 juillet 1898

FUSIL

CIBLE PATRIE

Première catégorie. — Muller, Schönenwerd 253 points. Massard J., Delémont 243. Cladius Luc, Martigny 235. Strickler Jean, Horgen 234. Walder J., Sirmach 227. Schmid Albert, Berne 226. Givel Henri, Payerne 224. Graf Zollikon (Zurich) 220. Vogeli Alfred, Bözingen 220. Nicod, Châtel-St-Denis 218. Gilliéron-Dubous, Cully 217.

Deuxième catégorie. — Bron Ernest, Vevey 300 degrés. Veron Fritz, Berne 286. Sommerhalder, Schötz (Luzern) 242. Egli Heiner, Zurich I 1718. Bornand A., Montreux 1916. Benggli Alb. Bienna 2018. Cladius Luc, Martigny 2044. Streiff Henri, Glarus 2079. Massard J., Delémont 2100. Fischer, Nänikon-Uster 2500.

CIBLE JURAI

Première catégorie. — Graa Fritz, Saanen 388 points. Dr Tschumi, Berne 363. Schneider G., Ziefelbach 359. Corbaz Ed., Genève 356. Salzman, Othmarsingen 359.

Deuxième catégorie. — Feyler F., Sainte-Croix 500 degrés. Kaufmann Ch., Fleurier 510. Dr Tschumi, Berne 519. Locher, Zurich III 600. Lanz, Rohrbach (Berne) 800.

accueillante. Elle parut froide, au contraire, presque dédaigneuse pour les Guérin, et simplement polie pour M. Rigaux.

« Elle en veut à ce jeune homme parce qu'il aime sa fille, pensa Mme de Nillon, vexée. Elle n'épargne pas même ce brave industriel qui vient ici pour doubler sa fortune ! C'est injuste, cela. Je blâme hautement des procédés de ce genre. Et je vais réagir, pour qu'ils semblent moins durs à ceux qui en sont l'objet. »

Tante Philine multiplia les compliments et les démonstrations sympathiques avec une sorte de malin plaisir.

M. Morichard n'appartenait pas à l'école de ce bon roi célèbre qui aujourd'hui au lendemain les affaires sérieuses. De plus, il aimait à traiter celle-ci à jeun, redoutant les effets du vin et de ses fumées. C'est pourquoi il avait convié M. Rigaux à arriver dans la matinée à Louvoisier.

— Si vous le voulez bien, nous causerons avant le déjeuner ?... Nous aurions alors notre après-midi libre, dit-il d'un ton cordial.

— Volontiers. Je suis à votre disposition, répondit M. Rigaux, s'avançant.

Et ils se dirigèrent vers le fumoir.

Tante Philine s'intéressait moins encore aux usines qu'aux mariages. C'est pourquoi elle proposa une promenade dans le parc.

Mme Morichard, toujours maussade, fut de la partie, bien que sa belle-sœur cherchât à la convaincre que le soleil était un peu brûlant pour une personne sujette à la migraine.

« Elle vient pour surveiller les jeunes gens ! pensa Mme de Nillon, ironique. Comme si Mme Guérin et moi, nous ne suffisions pas à la tâche ! »

On s'achemina vers l'avenue dans laquelle Roger Valkenny avait échoué misérablement auprès d'Elisabeth.

C'était, cette fois, par une magnifique après-midi de fin d'été, quand la nature, indécise, avec une sorte de coquetterie, commence à se revêtir de sa superbe parure d'automne.

Le soleil scintillait dans le ciel et donnait aux teintes déjà multicolores des feuillages des reflets de velours, de soieries, d'or et de bronze. Dans les parterres, aux bords des pelouses herbeuses, les fleurs, jolies encore, s'inclinaient lentement, moins vivantes et moins parfumées sur leurs tiges qui bientôt se dessécheraient.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 51

CRIMINEL SILENCE

PAR

JOSÉ DE COPPIN

Il s'était rendu dans le bureau de M. Valkenny, lui avait cherché querelle, l'injuriant, le maltraitant, prenant une attitude agressive et se laissant aller à des voies de fait, ce dont il paraissait fort capable.

Le directeur s'était effrayé, se rappelant le sort de son prédécesseur, et, pour se défendre, s'était servi de l'arme qui se trouvait à sa portée.

De là la lutte si meurtrière de part et d'autre. Cette explication, justifiée par les incidents qui avaient précédé et accompagné ce drame, semblait tout au moins fort vraisemblable.

On accepta la version d'autant plus aisément que la mort empêchait ceux qui auraient pu la contredire de se faire entendre, et les dérobait du même coup à leurs responsabilités.

Grâce aux circonstances, aux coïncidences, enfin à l'ensemble de cette situation, l'honneur des Valkenny resta sauf, la mémoire de Roger respectée, ce qui fut un faible dédommagement pour la mère si cruellement frappée, et qui, sans l'avoir mérité, eût subi cette flétrissure posthume dont la honte eût rejallé sur elle.

Qu'importait, au reste, que cette honte échappât aux regards de la foule, la privant du scandale dont elle est souvent trop avide ? Le ciel s'était chargé de

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

CIBLES TOURNANTES 300 M.

Knoll A., Genève 101 degrés. Hörler Ad., Teufen 110. Steiner J., Winterthour 173. Weber E., Menzikon 210. Stucheli Conrad, Zurich 300

SÉRIES 300 M

Renz, Madratsch, Biene 78 cartons. Baumgartner, Zurich 171. Burkhard J., Frauenfeld 66. Huser Jakob, Buchs 66. Hess Karl, Uster 65. Walder J., Sirmach 65. Schneider Gott., Ziebach (Berne) 65. Bauer Em., Orvin 64. Baumgartner J., Zurich V 64.

CONCOURS DE SECTIONS

24 points

couronne chêne, médaille bronze et mention
Fallcat, Grandson 24 points. Huser, Buochs (Nidwald) 24. Nulst, Schönenwerd 24. Champlon E., Sainte-Croix 24. Affolter Hans, Balsthal 24. Bawyer Jean, Altdorf 24.

23 points

couronne chêne et mention

Veyre L., Chavannes 23 points. Rieder Charles, Uster 23. Burkard J., Frauenfeld 23. Ilter Gottlieb, Glarus 23. Fischer Otto, Hirsau 23. Honegger Jacques, Wald 23. Zeiser Franz, Morges 23. Bajard Louis, fils, Lutry 23. Hofstetten, Escholzmatt 23. Kobelt H., Marbach 23. Laubscher A., Täufelen 23. Reich J., Zurich III 23. Schalcher, Schönenwerd 23. Bodmer G., Neftenbach 23. Chappuis H., Epesses 23. Rieder Mathias, Yverdon 23. Roche Achille, Genève 23. Delorme Em., Vallamand 23.

CIBLE NEUCHÂTEL-PROGRÈS

Hulliger J., Oberburg 331 points. Bersier fils, Payerne 327. Jullien Frank, Genève 324. Walder J., Sirmach 320. Budiger Emila, Berne 320. Schildknecht, Arbon 319. Gilgen Edouard, Berne 319. Furter H., Weinfelden 317. Albrecht Aug., Lucerne 317. Gyr Karl, Einsiedeln 316.

CIBLE NEUCHÂTEL-BONHEUR

V. Auv Jean, Morges 1360 degrés. Gauret Charles, Ponts (Neuchâtel) 1486 degrés. Druey H., Lausanne 2056 degrés. Vaucher, La Chaux-de-Fonds 2127 degrés. Cacin, Seigneux (Vaud) 2300. Greuter A., Arbon 2360. Mottaz H., Bressonnaz 3245. Girsberger, Zurich V 3245. Probst, major, Berne 3943. Zimmerli J., Zofingen 4334.

REVOLVER

Cible Vignoble.

Rochat P., Le Pont (Vaud) 1421 degrés. Guehhard Mce, Lonay, Morges 1747. Mauler Ed., Môtiers 1821. Balander Victor, Remiremont (Vosges) 2009. Müller A., Thone 2385. Wahl Jacques, Bâle 2850. Wisard Frédéric, Berne 2482. Thévenaz Ch., Genève 2521. Balmer Fritz, Berne 2718. Stäheli C., St Gall 2804.

Piaget.

Première catégorie. — Gugolz J., Zurich 402 points. Hess H., Rütli (Zurich) 399. Hess H., Amriswil 372. Mérillon D., Paris 368. Arnold H., Lucerne 363.

Deuxième catégorie. — Gonella Alberto, Turin 95 degrés. Krebs J., Hindelbank 220. Ravens L., Cernier 370. Lecoq, Paris 370. Conti M., Bellinzona 378.

Cible Chaumont.

Première catégorie. — Hug Emile, Bâle 264 points. Widmer Ad., Burtswil 264. Schrantz Alf., Nyon 262. Arnold H., Lucerne 256. Lang Ch., Genève 253. Mercier Ad., Lausanne 246. Scheller J., Genève 245. Savoie E., Les Verrières 245. Brunner C., Rütli (Zurich) 244. Conti M., Bellinzona 243.

Deuxième catégorie. — Golay E., Genève 2827 degrés. Dorier L., Nyon 2955. Forney Fr., Lausanne 3108. Hess Carl, Uster 4268. Mérillon D., Paris 4370.

Cibles Tournantes.

Nussbaum J., Biene 250 degrés. Plüs J., Zurich 319. Vautier D., Grandson 320. Egli Emile, Bâle 321. Abereg, Berne 328. Sillem H., Amsterdam 409. Troyon, Lausanne 421. Meylan A., Lausanne 421. Noirtier L., Neuchâteau 438. Billeter Jean, Baden 448.

Séries Revolver.

De Block Rémy, La Haye 67 cartons. Gugolz J., Zurich I 60. Hirschy A., Neuchâtel 64. Marti Ch., Thone 60. Meylan Favre, Lausanne 62. Mercier Ad., Lausanne 63. Emery Ch., Les Ponts 61. Brunner T., Rütli (Zurich) 64.

Concours de groupes.

30 à 36 points

couronne laurier, médaille argent et mention.
Vincent J., Vallamand 33 points. Sausser A., Soieure 33. Lang Charles, Genève 32. Ronci Carlo, Bellinzona 32. Badan Louis, Genève 30. Zwicky J., Hirsau 30. Vautier Aug., Grandson 30. Soltermann Fritz, Berne 30.

28 et 29 points

couronne chêne, médaille bronze et mention.
Duvoisin M., Grandson 29 degrés. Fallegger A., Kriens 29. Baumeler A., Schüpheim 29. Dr Brunner, Rütli (Zurich) 29. Thudichom G., Genève 29. Lederey G., Tronchet 29. Tornare C., Fribourg 29. Arregger O., Schüpheim 28. Fornay F., Lausanne 28. Heusser-Staub, Kempten 28. Egloff J., St-Gall 28. Toni Anton, Goldau 28.

Primes délivrées le 20 juillet 1898.

Médaille d'or.

Tournantes. — Salzmann Louis, Othmarsingen (Argovie).

Montres or.

Tournantes. — Louis Fonoy, Vevey. Hugentobler Henri, Vevey. François Planta, Milan. Andreas Schaefer, Thone. Stäger Hermann, Valangin. Holliger Arnold, Zofingue. Bertschinger Hans, Zurich. Chavannes J., Vevey. Bühlmann Y., St-Gall. Furter Hans, Weinfelden.

Revolver. — Hirschy Alcide, Neuchâtel. Seiler Martin, Winterthour. Gugolz Jacques, Zurich.

Montres dames

Tournantes. — Kaup Ferdinand, Bischoffzell (Th.). Dufler Pierre, Lyon. Schnebli Adolphe, Baden. Widmer Albert, Baden. Rossi Jean, Castelrosso (Tessin). Schneider Gottf., Ziebach (Berne). Gvogg Ernest, Berne. Halter Werner, Winterthour. Steiner Edouard, Neuenkirch. Troyon Christ., Lausanne. Faust Gustave, Wald (Zurich). Delorme Emile, Vallamand (Vaud). Weber Edouard, Vevey. Baudat Jules, Corcelles s/Concise. Lotz Christophe, Bâle. Baumgarten Rodolphe, Zurich. Gimnasti Apostoli, Lugano. Stucki Fritz, Signau (Berne). Berger Paul, Cottens (Frib.). Becker Jacques, Ennenda (Glaris). Grossenbacher Gottfr., St-Gall. Wenk Jean, St Gall.

Vitesse. — Rosset Henri, Bex (Vaud).

Revolver. — Simonetta Jules, Martigny. Fouvy Louis, Vevey. De Block Henry, La Haye. Thal-mann Jacques, Wetzikon (Zurich).

Montres argent.

Tournantes. — Mermod Léon, Ste-Croix. Knoll Auguste, Genève. Ritz Henri, Hüntwangen (Zurich). Gugerli Jacob, Zurich. Schank Théodore, Liestal. Meyer Jean, L'Isle (Vaud). Roy Emile, La Coudre-L'Isle (Vaud). Keller Jacob, Frauenfeld. Grogg Ernest, Berne. Schuster Nicolas, Zofingue. Dubouché Louis, Genève. Klaus Gustave, Wetzikon (Zurich). Stump Joachim, Buchakern (Th.). Becker Jacques, Ennenda (Glaris). Mermod Georges, Ste-Croix. Hess Karl, Uster (Zurich).

Revolver. — Lanz Hans, Thone.

Coupes

Tournantes. — D'Alheimar Pierre, Bursinel. Arbel Antoine, Rive-de-Gier (France). Badan Louis, Genève. Weber H., Genève. Knus Walter, docteur, Berne. Vuille Charles, Genève. Gimnasti Apostoli, Lugano. Clott B-nat, Lucens. Gautier Hermann, Tavernes. Hebert Edmond, Vevey. Weber Edouard, Vevey. Stucheli Conrad, Zurich. Steiner Otto, Lavin. Stoffel Giuseppe, Bellinzona. Borand Edouard, Montreux. Chedrus Léon, Genève. Rigassi Apollinaire, Bâle. Emonot Emile, Sorvillier (Berne). Schiffmann Henri, Lausanne. Peyr Rodolphe, Zurich. Margot Félix, Ste Croix. Muller Jacques, Zurich. Leunzinger Jost., Tramelan. Dupertuis Aloïse, Ormonts-dessous. Vyssa Henri, Lausanne.

Vitesse. — Hirschy Alcide, Neuchâtel. Raymond Daniel, Genève.

Revolver. — Bourquin William, Chaux de Fonds. Gonella Albert, Turin. Roos Jacob, Zurich. Maillard Gustave, Vevey. Meir Heinrich, Schaffhouse. Mercier Adrien, Lausanne. Prince Alfred, Neuchâtel.

Chronique locale

**** Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.**
— Le bulletin du trafic et des recettes d'exploitation du P.-S.-C. pendant le mois de de juin 1898, accuse les chiffres que voici:

7222 voyageurs	Fr. 3592 58
23 tonnes de bagages	» 168 60
36 têtes d'animaux	» 51 20
266 tonnes de marchandises .	» 1028 62
Total	Fr. 4841 —
Mois correspondant de 1897	» 5093 97
Différence	Fr. 252 97

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1898 Fr. 27027 30
En 1897 » 25050 52
Différence Fr. 1976 78

**** Musique Les Armes Réunies.** — La musique Les Armes Réunies se fait un devoir de remercier sincèrement et publiquement toutes les sociétés du dehors et de la ville qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le grand malheur qui vient de la frapper.

Elle les prie de croire à sa grande reconnaissance, et leur présente à cette occasion ses vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité. (Communiqué.)

**** Bienfaisance.** — Le comité d'organisation des fêtes du Cinquantenaire nous prie d'informer le public que la collecte faite le Dimanche 10 juillet sur l'emplacement de la fête a produit 229 fr. 15. Cette somme a été répartie comme suit:

Fr. 79. 15	au Dispensaire,
» 75. —	à la Bonne Œuvre,
» 75. —	au fonds pour un asile de vieillards femmes

(Communiqué.)

**** Abondance des matières.** — Nous avons reçu une lettre de M. le docteur Alex. Favre, que l'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain.

Dernier Courrier et Dépêches

Neuchâtel, 21 juillet. — Ce matin, dès 5 heures, la diane sonne dans les rues et sur les places de la ville, annonçant l'ouverture du Jour Officiel; partout flottent drapeaux et étendards; un léger brouillard qui flotte sur le lac promet une journée belle et chaude.

Dans le courant de la soirée les 4 conseillers fédéraux présents, MM. Ruffy, Hauser, Zemp et Brenner, accompagnés de quelques membres du corps diplomatique, ont fait une courte apparition à la cantine, où ils ont été l'objet de l'attention générale du nombreux public qui écoutait les productions de la Lyre de Montreux et des Zofingiens.

Sion, 21 juillet. — Mercredi soir, le dernier train venant de Montana est arrivé avec plus de 3 heures de retard, à la suite du débordement de la Lozence, provoqué par un violent orage. La voie ferrée est coupée, il faut transborder. On espère que l'express d'aujourd'hui pourra passer. La route du Grand St-Bernard est coupée, le pont de Durnand a été emporté, le pont de Martigny Bourg est menacé. Le village de Tourtemagne est de nouveau menacé: les eaux du Rhône sont très hautes. Il n'y a pas eu d'autres dégâts, sauf quelques vignes ravagées par les eaux de la Lozence.

Agence télégraphique suisse

Berne, 21 juillet. — On apporte au Palais fédéral la nouvelle de la mort de M. Emile Rodhé, ministre résident de Suisse à Buenos-Ayres, décédé à l'âge de 44 ans à Clares, où il était en traitement, et de M. le docteur Alphonse Rivier, consul général de Suisse à Bruxelles.

Neuchâtel, 21 juillet. — Ce matin, la circulation sur le champ de fête et aux abords de la cantine est très grande. Le tir est également très fréquent.

Les trains arrivent tous bondés et déversent au chef-lieu une foule considérable.

A 10 heures a eu lieu au palais Rougemont la réception des invités officiels. Y assistaient, outre les membres des autorités fédérales et de l'assemblée fédérale, les chefs des missions diplomatiques de France, Portugal, Angleterre, Belgique, Italie, Etats-Unis d'Amérique, Russie et Bavière, le chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, le consul général d'Espagne. Un lunch a été servi. Il n'y a pas eu de discours.

Il visite d'abord le pavillon des prix, puis se rend à la cantine où il prend place à midi et quart.

M. Lachenal est arrivé ce matin. Le Tribunal fédéral est représenté par MM. Morel, Monnier, Blaesi, Lienkard et Winkler.

De nombreux représentants de l'Assemblée fédérale sont présents ainsi que 80 représentants de la presse. La cantine est comble. La musique militaire du Locle fonctionne comme musique de fête et exécute pour son début la Marche des Armourins qui a été beaucoup applaudie.

M. Eug Borel, major de table, ouvre la série des discours par les paroles suivantes qu'il prononce au milieu d'un profond silence.

Chers concitoyens,
En ouvrant la partie officielle de ce banquet, je vous rappelle que vous avez l'honneur de posséder au milieu de vous les autorités supérieures de la Confédération et les représentants des puissances étrangères.

Je suis sûr de traduire vos sentiments à tous en leur souhaitant une cordiale et respectueuse bienvenue.

Je vous invite à observer le plus grand silence pendant les discours. Le caractère et l'importance de cette réunion n'échappera à personne.

M. Alfred Jeanhenry, vice-président du comité d'organisation, s'exprime comme suit:

Cher concitoyens!

Nous voici arrivés au point culminant de notre fête: aujourd'hui c'est le grand jour, le jour officiel, celui dans lequel nous avons l'honneur et le plaisir d'avoir au milieu de nous les magistrats élus qui ont été placés dans la confiance à la tête de notre pays et les représentants des puissances amies; chers concitoyens, au nom du comité d'organisation de cette fête, au nom du peuple neuchâtelois tout entier, je salue avec une cordialité respectueuse le président de la Confédération, Messieurs les membres du Conseil fédéral, Messieurs les députés aux Chambres fédérales et les représentants du Corps diplomatique, et je vous invite à saluer avec moi les invités d'honneur et à boire à leur santé.

A Messieurs les invités d'honneur! qu'ils vivent.

MM. Ruffy, président de la Confédération, et de Montholon, ambassadeur de France, au nom du corps diplomatique, remercient l'orateur.

Nous publierons demain, *in extenso*, le texte de leurs discours respectifs.

Après la clôture de la partie officielle, la musique entonne le *Rufst du mein Vaterland*.

Toute l'assemblée se lève, les têtes se découvrent, toute l'assistance chante l'hymne national, puis les portes de la cantine s'ouvrent et le public massé au dehors pénètre en masse.

A 2 h., les hôtes d'honneur quittent la cantine pour aller assister à la représentation de Neuchâtel-Suisse qui commence à 3 heures.

Paris, 21 juillet. — A la suite des incidents du procès de Versailles un duel au pistolet a eu lieu entre MM. Guérin, rédacteur de la *Libre Parole*, et de Bruchard, journaliste; ce dernier a été atteint légèrement.

Alger, 21 juillet. — Deux duels à l'épée ont eu lieu mercredi à la suite de polémiques de presse, le premier entre MM. Max Régis, directeur de *l'Antijouif*, et Hennequin, journaliste, lequel a été blessé au bras; le deuxième entre Louis Régis, frère de Max, et M. Nicaise, directeur d'un journal local. M. Nicaise a eu le bras traversé.

Paris, 21 juillet. — Les journaux donnent les renseignements les plus contradictoires au sujet de l'endroit où Zola s'est réfugié; on parle de la Norvège, de Bruxelles, de la Suisse et de Marseille.

Madrid, 21 juillet. — Les nouvelles des Philippines disent que les 4000 prisonniers espagnols sont maltraités par les indigènes. On espère que l'initiative amicale du gouvernement français réussira à arracher de nombreuses victimes à la captivité.

Le ministre de la guerre dit que le général Augusti est parvenu à se mettre en communication télégraphique avec le général commandant les îles Visayas; les insurgés sont peu hostiles.

M. Sagasta dit que les nouvelles de Manille sont meilleures.

Une dépêche officielle de Manille, en date du 14 juillet, signale que le blocus est très rigoureux; l'ennemi a subi des pertes sérieuses dans diverses attaques.

Les Espagnols reprennent courage.

Londres, 21 juillet. — On télégraphie de New-York au *Daily Mail* que les volontaires de l'armée du général Torral accueillent très mal la capitulation; ils menacent de mort l'archevêque de Santiago à cause de ses sympathies pour les Américains.

Santiago, 21 juillet. — Le général Linars a dû subir l'amputation du bras gauche; son état inspire des inquiétudes.

La Havane, 21 juillet. — Un grand enthousiasme règne pour résister aux attaques des Américains; les chefs des volontaires préfèrent la mort à la capitulation.

Huit navires américains, qui se trouvent devant Manzanillo, ont sommé la ville de capituler.

New-York, 21 juillet. — Une dépêche de Washington au *Journal* dit que le général Miles insiste auprès de M. MacKinley pour conduire son armée en Espagne après la conquête de Porto-Rico.

New York, 21 juillet. — Une dépêche de Kingston à l'*Evening Post* dit que les Cubains venant de Sibonay annoncent que le chef insurgé Calixte Garcia a été tué d'un coup de feu.

Madrid, 21 juillet. — Le comité-directeur du Cercle militaire a tenu une réunion secrète. Le Cercle carliste sera prochainement fermé.

New York, 21 juillet. — M. Day, secrétaire des affaires étrangères, a déclaré ne rien savoir au sujet de démarches en faveur de la paix.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouverture de faillite

Succession répudiée de Louis-Arthur Schenk en son vivant graveur, au Locle. Date de l'ouverture de la liquidation: 15 juillet 1898. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 8 août 1898.

Succession répudiée de Franz Anton Delers, en son vivant épiciier, au Locle. Date de l'ouverture de la liquidation: 15 juillet 1898. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 8 août 1898.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé une séparation de biens entre les époux:

Ludovika-Philippine-Hedwige Delapraz née Truttmann et Marc-Abram Delapraz, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Notifications édictales

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a condamné par défaut:

Jean Corti, originaire d'Agno (Tessin), gypseur, précédemment à Dombresson, prévenu de vols d'outils, à huit jours de prison civile, aux frais liquidés à 15 fr., frais ultérieurs réservés, et au paiement d'une somme de 62 fr. à la partie civile.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Des 19 et 20 juillet 1898

Recensement de la population en Janvier 1898:

1898: 81,605 habitants,
1897: 81,157 »

Augmentation: 448 habitants.

Naissances

Graber Laure-Cécile, fille de Henri-Alfred, journalier, et de Cécile née Knorr, Bernoise.

Perret Louise-Marie-Julie, fille de Charles-Aimé, banquier, et de Louise-Emma née Borel, Bernoise.

Walter Emile-Georges, fils de Alexandre, cordonnier, et de Elise née Amstutz, Soleurois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22323. Perret-Gentil Philippe-Ulysse, fils de Philippe Ulysse et de Marie-dite-Emma née Marti, Neuchâtelois, né le 24 octobre 1877, décédé à Neuchâtel.

22324. Renck Berthe, fille de Victor-Rodolphe et de Amanda Othenin-Girard, Bernoise, née le 23 mai 1888.

Manque d'appétit

M. le Dr **Sinz à Unterkochen (Wurt.)** écrit: J'ai obtenu les meilleurs effets par l'emploi de l'hématogène du Dr-méd. Hommel et les malades le prenaient volontiers; il excitait excellentement l'appétit, ne dérangeait en rien la digestion, et la malade se sentait, après usage d'un flacon, comme animée d'une toute nouvelle vie. Dépôts dans toutes les pharmacies. 15

2^{me} édition du Livre d'Or

Volume complet formé par les 385 photographies de la 1^{re} édition et 165 photographies nouvelles de patriotes de 1848 (32 planches). Prix fr. 8. — franco toute la Suisse

Supplément à la 1^{re} édition formé par les 165 photographies nouvelles, soit 12 planches reliées en une couverture illustrée. Prix fr. 3. — franco toute la Suisse

Le 10% du prix de vente sera versé au Fonds cantonal des épileptiques.

R. HAEFELI & C^{ie}, impr.-édit. Chaux-de-Fonds



L'administration du Tra- ducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie gratis et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 21 Juillet 1898.

Mes sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Swiss banks.

COMPAGNIE du TRAMWAY de la Chaux-de-Fonds.

Le DIVIDENDE pour 1897 est payable dès ce jour à la Banque Fédérale (S. A.), contre présentation des titres...

VOITURES et CHARS

A vendre à des prix très avantageux : 1 Braeck neuf, 1 voiture à brecettes neuve, 2 voitures à brecettes d'occasion...

Appartement à louer A louer pour le 11 novembre 1898, dans un quartier très fréquenté, un magnifique appartement de 4 pièces...

Chapeaux d'enfants. Chapeaux pour cadets. Chapeaux pour Messieurs. Chapeaux de jardin. Chapeaux de courses. Manilles. Montagnes. Florence. Ombrelles et Bains de mer. Blouses pour dames et fillettes. Mitaines. Gants. Dentelles et Rubans. Broderies et Entre-deux. BAZAR NEUCHÂTELOIS

Repasseuse. Mme EYMANN-BADEL, Place d'Armes 14, au 2me étage, à droite, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession de repasseuse en linge... Le Grand Café-Restaurant de Gibraltar

Drame de la Passion à SELZACH 1898 près Soleure. 1898

10 JOURS DE REPRÉSENTATIONS : Juillet 24 et 31. Les représentations commencent à 11 heures précises du matin et durent jusqu'à 5 heures du soir avec une interruption à midi...

TIROZZI & CIE 21, Rue Léopold-Robert, 21 GRAND CHOIX BAS PRIX. Presses Chaudrons Pots Bocaux etc.

PANORAMA artistique international 38, RUE LÉOPOLD ROBERT 38. Du 18 au 24 Juillet 1898

- La Suisse Romande 1. L'Oberaarhorn. Glacier. 2. Panorama de Brigue. 3. La Belle-Alpe. Montagnes. 4. Glacier d'Aletsch. 5. L'Alétschhorn. 6. Ascension sur les glaciers au moyen d'échelles. 7. Panorama de Salvan. 8. L'Hospice du St-Bernard. 9. Vallée de Chatelard. 10. L'Hôtel de la Tête-Noire. Montagnes. 11. L'Hôtel de la Tête-Noire. Perspective. 12. Route de montagne. Tunnel. 13. Tunnel de la Tête-Noire. Montagnes. 14. La vallée de la Tête-Noire, côté est. 15. Perspective dans la vallée de la Tête-Noire, côté ouest. 16. Les gorges du Trient. 17. Galeries dans les gorges du Trient. 18. Le lac des gorges du Trient. 19. Pont dans les gorges du Trient. 20. La vallée de Viège et le Mont-Rose. 21. Village de Viège et le Mont-Rose. 22. Le sommet du Mont-Rose, côté de Zermatt. 23. La grotte des Martines au Buet. 24. Panorama de Zermatt. 25. Le Matterhorn. Montagnes sauvages. 26. Le glacier du Gorner. 27. Chute au glacier du Gorner. 28. La vallée de Zermatt. 29. Le château de Valeria près de Sion. 30. Panorama de Sion. Perspective. 31. Le pont suspendu de Fribourg. 32. Panorama de Fribourg. 33. L'Hôtel-de-Ville de Fribourg. Vieilles fontaines. 34. Maisons de Montreux. Pont. 35. Vignes à Montreux. Vue sur Vernex. 36. Panorama de Vevey. Le lac Léman. 37. L'église russe à Vevey. 38. Le « Guillaume-Tell » sur le lac Léman. 39. Panorama de Genève. Vue au Salève. 40. Le monument du duc de Brunswick à Genève. 41. L'île Jean-Jacques Rousseau, à Genève. 42. La rue du Mont-Blanc, à Genève. 43. Vendeuses oberlandaises sur les promenades de Genève. 44. L'église russe, à Genève. 45. Jardins publics de Genève. 46. Le château de Chillon sur le lac Léman. 47. Panorama de Lausanne. Vue sur le lac. 48. Panorama de Lausanne, côté est. 49. L'évêché et l'Hôtel-de-ville de Lausanne. 50. La cathédrale de Lausanne.

CIDRE de POMMES de la Société pour les Cidres sans alcool de Zurich. Cette boisson très agréable et bonne pour tout le monde est recommandée par MM. les médecins aux malades, en particulier aux dames et aux enfants...

Grande Liquidation de CHAUSSURES en TOUS GENRES Pendant quelques jours, liquidation complète de toutes les marchandises en magasin, consistant en chaussures en tous genres pour dames, messieurs et enfants, aux prix de facture. C'est au Magasin A. HERREN fils, rue de la Balance 14 OFFICE DES FAILLITES: Le préposé, H. HOFFMANN.

Médaille du Cinquantenaire On peut encore souscrire à la Caisse communale, où des spécimens de médailles sont déposés. Le prix de la médaille en bronze est de 5 fr. et celui de la médaille en argent de 11 fr.

Hôtel Oberland GRINDELWALD Je recommande mon établissement à mes amis et connaissances, ainsi qu'aux sociétés. Consommation de 1er choix. — Portier à la Gare. — TÉLÉPHONE. 10592-10 B. Gagnebin.

La Fabrique des Billodes Le Locle DEMANDE deux OUVRIÈRES expérimentées pour la partie des DORAGES de mouvements et de roues. Entrée immédiate. 11066-1

Emprunt On demande à emprunter au 5 % une somme de fr. 3000, contre de très bonnes garanties. Remboursable par versements mensuels. — S'adresser aux initiales L.H. 11326 au bureau de L'IMPARTIAL. 11328-8

Changeement de domicile Le sousigné fait connaître à son honorable clientèle, à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a transféré son domicile Rue de la Care 5 Par un travail prompt et soigné et des marchandises de première qualité, il espère comme par le passé, mériter la confiance qu'il sollicite. 11083-4 Chaussures sur mesures en tous genres. Réparations. Prix modérés. Georges FREY, cordonnier.

Atelier de menuiserie Ensuite de la dissolution de l'association OUDOT et FREY, menuisiers, je reprends pour mon compte personnel l'établissement et j'exploiterai seul dès maintenant l'atelier de menuiserie situé rue Jaquet-Droz 14-a Je me recommande pour tous les travaux concernant mon métier. 11188-2 Henri FREY. A la même adresse, on demande un apprenti, nourri et logé chez ses parents.

Mme Fetterlé - Chantems RUE DU VERSOIX 7b Laine soie, 1re qualité, fr. 6,50 le 1/2 kilo. COTON POUR JUPONS Bas et Chaussettes en fil et en coton. ARTICLES DE BÉBÉS Cravates, régates, nœuds, lavallières, cols, ruches, gants. Véritables Gants de peau de Grenoble garantis. 2090-60 Se recommande.

Charcuterie Comestibles J'annonce à mon honorable clientèle, ainsi qu'au public en général, que j'ai transféré mon magasin de charcuterie et comestibles RUE DU PARC 86 Comme par le passé, je serai toujours bien assortie en marchandises salées et fumées de premier choix. J'espère mériter la confiance que je sollicite. Se recommande, Mme Vve HAUERT-APFOLTER.

Lait stérilisé naturel à la Laiterie D. HIRSG 7, RUE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7. Dépôts chez M. J.-B. Stierlin, place du Marché. M. A. Winterfeld, à la Gare. 5525-226

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires. On sert la CANTINE. — S'adresser chez M. Bernard, rue de l'Hôtel-de-Ville 38, au 2me étage. 11094-1

Huile contre les Taons et Mouches (Bremenöl) Droguerie E. Perrochet Fils 4, rue du Premier Mars 4.

Gérance d'Immeubles P.-G. GENTIL, Parc 83 LA CHAUX-DE-FONDS A VENDRE à un prix favorable, une MAISON en bon état d'entretien, située à la rue Jaquet-Droz. Occasion exceptionnelle pour un industriel, entrepreneur, etc., en raison d'un beau terrain de dégagement et à bâtir. De grandes facilités seront accordées quant au paiement du prix de vente. S'adr. à M. P.-G. Gentil, géant, rue du Parc 83. H-2:27-c 11189-3

Un Microscope gratis agrandissant 500 fois, sera joint à tout envoi de mes Cigares Allemands de 7 c. à 8 fr. le cent (200 franco, 6 fr.). Garantie : Reprise de la marchandise. 10833-4 St. BUCHS, à Saint-Gall.

OFFERT à plusieurs AVEUSEES, dont une sur grande brosse, plusieurs FINISSEUSES et une maîtresse ouvrière pour finissages de boîtes argent, métal et acier, emploi sûr et bien rétribué. S'adresser par écrit, sous chiffres V. 5077 J., à l'Agence HAASENSTEIN & VÖGLER, SAINT-IMIER. 11060-1

AGENT Un agent sérieux est demandé dans une maison de la Chaux-de-Fonds. S'adr. rue de la Promenade 2, au rez-de-chaussée. 10800-1

Profitez ! Profitez ! Magasin du Printemps 4, Rue Léopold-Robert 4 entre les Places des Victoires et de l'Hôtel-de-Ville Afin de réduire le stock, il est fait un RABAIS de 25% sur tous les Complètes pour Jeunes Gens de 12 à 17 ans. 10681-1 Voir les étalages. J.-H. Matile.

BOIS A VENDRE Trente-deux pièces plantes sapin sec en petite charpente de diverses longueurs et grosseurs, 8 à 9 mètres cubes. — S'adr. à M. Frédéric Magnin, Jaluse, Locle. 10938-1

Articles de voyage GRAND CHOIX Malles Paniers Valises Plaids Trousses Courroies Sacoches Herbiers Sacs pour touristes Boutillons et Gobelets Réchauds Gibecières Boîtes pour chapeaux AU 18164-56 Grand Bazar du Panier Fleuri PRIX AVANTAGEUX

Etude Eng. WILLE, avocat et notaire 58, rue Léopold-Robert 58 Jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer de suite à l'Etude. 10853-4 A remettre à Genève un Magasin d'Horlogerie très bien situé et à un prix très avantageux. Pas de reprise, peu d'agencement, marchandises à volonté. — S'adresser sous O. R., 300, poste restante, Stand, Genève. 11328-3

une pointe de morgue, mais, si cela vous déplaît, j'y renonce.

Il la salua et sortit par la porte opposée.

Le grand salon était vide. La mère et la fille se regardèrent d'un air hargneux.

— On dirait qu'il se croit chez lui, fit observer Mme des Tournelles avec une douceur mielleuse.

Yolande haussa les épaules. Depuis huit jours elle savourait toutes les joies et toutes les amertumes d'un barnum. En était-il venu de ces femmes, pour lui voler son troubadour! En avait-il reçu des invitations, pour trois jours, pour huit jours, pour la chasse... Août commençait à peine, s'imaginait-on qu'elle allait le garder jusqu'à l'ouverture de la chasse pour être bien franchement compromise? Jehan lui demanderait sa main avant la fin, ou bien s'en retournerait à Paris; elle n'entendait être la risée de personne.

Ce en quoi elle entretenait de folles espérances, car la représentation, tournée en charge, faisait la joie de tous ceux qui n'avaient pas été invités, grâce à quelques-uns de ceux qui l'avaient été. Un proverbe normand dit: « Elevez donc des chiens pour vous mordre! » Ce qui se rapporte à tous les services rendus, tous les plaisirs offerts, lorsqu'on s'adresse non à l'élite, mais à la moyenne.

— Qu'est-ce que c'est que cette lettre que tu tourmentes dans tes mains? demanda brusquement Yolande à sa mère. Tu ferais mieux de parler franchement, au lieu de tourner autour depuis une heure.

Mme des Tournelles regarda par la fenêtre, ferma la porte et tira la lettre de son enveloppe.

— C'est ma nièce Chantefleur qui m'écrit, dit-elle, c'est-à-dire, non, c'est son mari; pauvre Célestine! je crois qu'elle serait bien embarrassée s'il lui fallait écrire autre chose que sa signature...

Yolande leva la tête.

— Ta nièce Chantefleur? Tu as une nièce Chantefleur? Qu'est-ce que c'est que ces gens-là? Tu ne m'en as jamais parlé.

— C'est parce qu'ils étaient pauvres, expliqua Mme des Tournelles.

La raison était si bonne que Yolande ne fit aucune objection.

— Ils veulent de l'argent? demanda-t-elle dédaigneusement.

— Non, ils ont hérité d'une belle maison et d'une assez jolie fortune.

— Ah! c'est différent. Qu'est-ce qu'ils veulent?

— Ils voudraient venir ici pour voir comment on tient une maison sérieuse. Ils veulent faire figure, tu comprends.

— Ici?

— Non, près de Vallette, où est leur château. Ils appellent ça un château... Moi, je connaissais bien le bonhomme...

— Quel bonhomme?

— Celui dont ils ont hérité.

— Voyons, maman, tu parles comme la *Clef des Songes*. Ne pourrais-tu pas t'expliquer un peu plus clairement?

Mme des Tournelles toussa.

— C'est que... hem!... c'est un peu compliqué... Enfin, voilà. La mère de Célestine était ma sœur. Elle a eu cette fille unique.

— Ma cousine, alors?

— Si tu veux. Enfin, puisqu'elle a hérité, évidemment c'est ta cousine. Célestine a épousé un fonctionnaire de l'administration; il l'a prise, pas pour sa jolie figure, mais... hem!... pour l'héritage qu'on savait qu'elle aurait un jour.

— Un parent?

— Eloigné! Le mari, M. Chantefleur, ne vaut pas grand'chose. Enfin, il a déplu et il a perdu sa place; ils vivaient de peu, d'expédients principalement, quand l'héritage est venu. Ils ont liquidé la situation, fait reconstruire le château, qui était un peu délabré, dit-on, et veulent apprendre les belles manières afin de faire figure dans un pays où ils ne sont pas connus, tu comprends...

— Je comprends très bien, répondit Yolande. Mais, s'ils ont besoin de nous, nous n'avons qu'à faire d'eux! Réponds-leur que la maison est pleine, et voilà!

— Tu n'as pas besoin d'eux, toi, fit observer Mme des Tournelles qui n'avait pas cessé de remuer les babines pendant le petit discours de sa fille, mais moi?

— Toi, qu'est-ce que tu en feras?

— Eh bien, si Clémence venait à mourir, — ils n'ont jamais eu d'enfants et elle n'est pas d'une forte santé, — c'est à moi que reviendrait sa fortune.

— Je t'admire, maman! tu penses à tout!

— Tu as bien de la chance que j'aie pensé à tout! riposta aigrement la mère, forte cette fois, de son droit. Et après moi, qui est-ce qui hérite? Toi, naturellement. Donc, ça n'est pas si bête.

— D'accord. Mais s'ils sont si peu civilisés, comment faire pour les recevoir?

— Oh! ils ont de la tenue... extérieure.

— Tu le sais? Tu les voyais donc? Où?

— Quand j'allais à Poitiers! expliqua la mère, agacée d'avoir à rendre compte de ses actions. Enfin, est-ce dit ou non?

— C'est dit, et même ce sera un excellent prétexte pour...

— Pour quoi? insinua Mme des Tournelles en allongeant le museau.

— Pour arranger mes affaires, maman. Chacun a ses petites affaires, et moi je n'ai jamais caché de nièce à Poitiers, ni ailleurs.

Un silence gros d'orages règne sous le plafond aux caissons dorés.

— Il ne faudrait pas que M. d'Olivettes fût là pendant leur séjour, reprit Mme des Tournelles.

— Sois tranquille. Il ne te gênera pas longtemps. Si tu crois que j'ai envie de l'héberger pour que cette grande autruche d'Antoinette me le souffle, tu fais erreur. C'est nous qui l'avons invité, c'est de chez nous qu'il partira — s'il part, ajouta-t-elle *in petto*.

— Quand faut-il leur écrire de venir, aux Chantefleur?

— Je te le dirai ce soir, maman.

Sur cette promesse, Yolande sortit et s'en alla chercher son poète parmi les buissons en fleurs.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁵⁰; trois mois, fr. 3.

VILLOREÉ

PAR

HENRY GRÉVILLE

Les auditeurs commençaient à se regarder, stupéfaits, lorsque le vent se mit de la partie, heureusement pour le poète compositeur; un grand friselis passait dans les arbres épais, noyant dans le bruit des feuilles la petite musique aigrette. Quand le vent se tut, Jehan parla comme en rêve.

Il serait trop long et fastidieux de transcrire ici ce qu'il dit. On écoutait avec une évidente bonne volonté, mais plus d'un, à part soi, se rappelant la fable, écarquillait ses yeux et ne pouvait rien voir, intellectuellement s'entend.

Contrairement aux prévisions de son frère, la tante Laurence ne s'était pas endormie; un milieu si nouveau, des choses si extraordinaires chassaient le sommeil de ses yeux pour tout le jour. Elle écoutait si attentivement qu'Antoinette la regarda avec un peu d'effroi, se demandant si elle respirait encore. A ce très léger mouvement la bonne demoiselle se pencha vers elle.

— Tu y comprends quelque chose? demanda-t-elle très bas, avec ce chuchotement étouffé que les personnes pieuses emploient à l'église, quand il est tout à fait nécessaire d'échanger des idées.

— Mais oui! répondit Antoinette, en rougissant malgré elle, car ce n'était pas strictement exact.

La tante Laurence poussa un très léger soupir et fit encore plus attention.

Il y avait déjà un temps notable que Jehan « bafouillait tout seul », suivant l'appréciation irrévérencieuse de M. de Landois, lorsque parut une jeune femme, vêtue d'un costume semi-grec semi-romain, les cheveux embroussaillés sous des bandelettes d'or, et fort bien arrangés.

Elle s'approcha de Jehan et lui mit la main sur l'épaule.

— C'est Mlle Le Gallois! murmura-t-on dans l'assistance.

— Elle a des bras superbes! Tudieu! quelle toilette

d'appartement! fit le clan des hommes. C'est qu'elle n'est pas laide du tout comme cela. Qui se serait douté de ces bras-là?

Le petit brouhaha de curiosité s'apaisa, et la Femme ouvrit la bouche.

Sa voix riche et bien timbrée, appuyait fermement sur les syllabes de son rôle, de sorte que, si l'on n'en comprenait pas bien le sens, on en distinguait au moins tous les mots. Elle rappelait au poète la joie de leurs amours passées, et le conviait à les recommencer.

Les dames écoutaient, un peu interloquées, incapables de séparer tout à fait dans leur esprit les personnages réels de ceux de la pièce, et un peu bien choquées d'entendre la demoiselle de compagnie d'Yolande tutoyer le poète parisien.

C'est la pierre d'achoppement des théâtres de société, en provinces, où tout le monde se connaît. Les hommes qui commençaient à s'ennuyer avaient repris goût à la représentation, un petit sourire narquois retroussait certaines moustaches. La voix très riche de Mlle Le Gallois prit tout à coup une autorité surprenante.

Elle avait senti ce frémissement impur, et toute sa noblesse native s'était révoltée. Elle dit les vers de Jehan pas du tout comme il le lui avait conseillé, mais comme une vraie femme et d'une façon si réservée, si digne que l'auditoire transporté applaudit frénétiquement la fin de sa tirade.

Un peu vexé, Jehan se leva et fulmina toutes les imprécations de Musset contre le vampire qui avait sucé le plus pur de son sang — mais en une moins belle langue. Au lieu de paraître se lamenter, Mlle Le Gallois l'écoutait, la tête légèrement penchée en avant, sans regarder personne, mais avec un maintien irréprochable.

Le poète s'exhala tant qu'il en eut envie et s'écria enfin :

Sors, ange impur des terrestres fanges!

Mlle Le Gallois fit un mouvement vers la coulisse de gauche et Yolande se présenta. Elle était entortillée dans une gaze verdâtre, toujours, constellée d'étoiles d'or et traînant derrière elle un manteau infiniment long de quelque étoffe blanche. Une étoile de vrais diamants brillait au milieu de sa chevelure et, horreur sans pareille! cette chevelure, née châtain foncé, était devenue rousse.

Des exclamations étouffées se firent entendre sur les chaises: les maris et les frères, effrayés de cette manifestation qui n'avait rien de flatteur, battirent bruyamment des mains pour faire une « entrée » à la maîtresse du logis.

— Je lui avais bien dit, machonna entre ses habines

Mme des Tournelles, sur son fauteuil cramoisi, je lui avais bien dit! Elle a eu tort de se faire teindre les cheveux!

Yolande, d'une voix aigrelette, déclama son rôle avec des poses imitées de Sarah Bernhardt, et des intonations que le poète lui avait serinées.

Il serait peu intéressant de rapporter ici ce qu'elle dit; le rideau se ferma sur le groupe harmonieusement réconcilié du Poète, de la Femme et de la Muse, sans l'une desquelles la Vie ne saurait être complète.

On applaudit à tout rompre, on rappela les acteurs et ils revinrent; on acclama le poète et il revint. On voulut les revoir encore, mais le rideau resta fermé. Yolande dans une petite cabine aménagée à cet effet, dépouillait son costume embarrassant.

L'assistance se leva; on se cherchait pour échanger des impressions; la plus forte était certainement la révélation inattendue de la vraie personnalité de Mlle Le Gallois, qui, déjà revêtue de sa toilette ordinaire, se dirigeait en hâte vers le château. L'impression générale, communiquée de groupe en groupe, fut que c'était très bien, oh! très bien!...

Tout à coup le poète apparut; il avait gardé son costume en effet peu différent de celui d'un cycliste trop élégant. Passant familièrement son bras sous celui de Landry, il l'interpella, et ils furent aussitôt le centre d'une foule de jeunes gens curieux, dont plusieurs enthousiastes.

— Et si vous saviez ce que j'en ai coupé, fit-il. C'est désolant! On ne comprend plus rien...

— On comprenait donc avant? pensa Landry. Coupé? Pourquoi? dit-il tout haut, un peu inquiet de lire sa propre pensée dans les yeux du colonel qui les écoutait.

— A cause des dames, parbleu! Vous pensez bien que la vraie pièce n'est pas à l'eau de rose comme cela! Mais Mlle Le Gallois n'a jamais voulu accepter le dialogue qui suivait ma tirade; elle a dit que ça ne passerait pas.

— Je crois qu'elle a eu raison, dit froidement Landry. Elle connaît bien notre province. Elle a très remarquablement interprété son rôle.

— Pas mal! fit négligemment le héros du jour. Mais Mlle des Tournelles m'a positivement ébloui! Une intelligence sûre! Une compréhension si prompte!

— Et quelle mémoire! fit imprudemment de Landois. Je n'aurais jamais pu me rappeler tout ce...

Landry, qui le sentait coude à coude, lui détacha un petit coup de pied d'avertissement; il connaissait bien son camarade et savait que le mot galimatias allait lui échapper. Par bonheur, en cheminant, ils venaient de rencontrer un groupe de dames, dont quelques-unes se précipitèrent sur Jehan avec effusion.

— Ah! monsieur, que de talent! s'écriait le bas-bleu attiré de la ville.

— Dites du génie! ajouta froidement Mme d'Orny. Vous avez remporté un beau succès, monsieur, vous voilà couvert de lauriers. J'espère que les myrtes ne vous manqueront pas non plus.

— Diable de femme, glissa Landry dans l'oreille de son ami; on ne sait jamais au juste ce qu'elle veut dire! Mais regarde-le boire du lait, le jeune homme de Montmartre! Est-il assez content, hein? Il en est presque beau, ma parole d'honneur!

En effet, le contentement vaniteux de Jehan le grisait,

mettant du rose à ses pommettes, autrement osseuses, et des étincelles dans ses yeux hardis.

Sous une tente, un goûter superbe attendait les invités; Antoinette, assise avec sa tante à une petite table avec quelques amies, gardait un silence inquiet. Elle ne savait pas si elle était contente ou fâchée, si elle eût voulu n'être pas venue, où si elle se réjouissait d'être là; le faux, l'artificiel de toute cette mise en scène pour un homme inconnu qui n'avait pas su éveiller chez elle le sens du beau, la choquait tout au fond et pourtant elle se laissait influencer par l'atmosphère de snobisme intellectuel, ou soi-disant tel, qui l'entourait et la pressait jusqu'à l'étouffer.

Jehan eut vite fait de la distinguer dans son groupe, car, depuis qu'il avait quitté la scène, il la cherchait des yeux; sans y apporter le moindre ménagement, il l'aborda comme s'il la connaissait depuis longtemps. De toutes les femmes présentes, elle seule réalisait pour lui le rêve de la patricienne accomplie. Quoique d'une nature au fond peu distinguée, il avait assez de flair pour voir combien elle était supérieure aux autres. Il sut causer sans montrer trop de suffisance; elle lui répondit avec une spontanéité qui le charma.

— Avez-vous compris mes vers? lui dit-il enfin, et prêt à l'indulgence.

— Pas tous, répliqua-t-elle franchement; mais cela ne fait rien, n'est-ce pas? Il me semble que vous recherchez plutôt la musique ou la couleur que le sens précis des choses?

— Admirable! fit-il vraiment surpris. Vous avez trouvé cela toute seule, mademoiselle! On sait donc tout dans ce délicieux pays?... ou on le devine?

Ils causaient depuis quelques instants, point de mire de l'attention générale, au grand ennui de la tante Laurence, lorsque Mlle des Tournelles entra sous la tente, simplement vêtue de blanc — et de l'or nouveau de ses cheveux — portant à la main une longue branche garnie de son feuillage vert sombre. Les applaudissements éclatèrent poliment de tous côtés. Elle remercia de la tête, comme une reine et jeta autour d'elle un regard circulaire qui s'arrêta sur le poète.

Incliné vers Mlle de Saint-Sauveur, il profitait de ce qu'on ne les regardait plus pour lui dire de ces choses vagues, intangibles, intraduisibles en langage vulgaire, mais qui signifient: Vous êtes la plus belle, la plus parfaite, la plus intelligente des femmes.

Elle écoutait, indécise, savourant le poison de la flatterie, un peu honteuse qu'un inconnu osât lui parler ainsi. Mais ce n'était pas un inconnu. Seulement pourquoi ce pourpoint de velours noir? Elle l'eût préféré comme tout le monde en jaquette ou en smoking.

Yolande vit et comprit d'un coup d'œil; une rage extraordinaire envahit tout son être, lui inspirant un désir cruel de briser et de mordre, comme lorsque, enfant, elle lacérait les bras et les jambes de ses poupées dans ses accès de mauvaise humeur. Son visage s'était soudainement convulsé que le colonel lui avança une chaise, croyant qu'elle se trouvait mal.

— Non, merci, colonel, répondit Yolande d'une voix brève, dont frémit sa maman, à l'autre bout de la tente. Poète, je ne vous ai pas encore offert mes compliments. Voici le laurier auquel vous avez droit.

Elle brandit plutôt qu'elle ne présenta la branche de

vrai laurier — laurier sauce ou laurier des poètes, car c'est, hélas ! le même — dans la direction de Jehan.

Il se redressa, Antoinette leva vivement la tête, et les deux jeunes filles échangèrent un regard où l'amitié était totalement exclue.

— Veuillez m'excuser, murmura Jehan fort ennuyé ; c'est un peu ridicule, mais je ne puis refuser...

A grands pas, car la foule s'ouvrait devant lui, mais non sans bousculer quelque peu les valets galonnés qui faisaient le service, il s'avança vers Mlle des Tournelles, prit le rameau et s'inclina profondément devant elle.

— Toute action de grâce vous soit rendue, dit-il d'une voix qui résonna comme un clairon. Mon œuvre n'était rien, c'est par vous qu'elle est devenue quelque chose.

— Que tout cela est bête, mon Dieu ! que c'est bête ! glissa Landois dans l'oreille de Villoré. Est-ce qu'il va rester toute la journée avec son laurier à la main ? La belle Yolande aurait dû lui fournir au moins un page, pour le porter ! Tiens, il l'a fourré sur les bras du maître d'hôtel... ; très malin, le poète. J'ai goûté, moi, Villoré ; peut-on s'en aller ?

La représentation était finie, dans tous les sens du mot, et chacun s'en alla. Le défilé des voitures recommença, en sens inverse, pendant que le gaillard à la voix d'airain dénombrait les équipages, moins nombreux toutefois qu'à l'arrivée, car beaucoup s'étaient esquivés sans rien dire.

— Tout de même, fit Landry en remontant dans sa charrette avec son ami Raoul Névin, sais-tu qui est-ce qui a gagné la journée, comme disent les Anglais ?

— C'est Mlle Le Gallois, répondit sans hésiter le jeune homme. Si je n'avais pas peur d'être déshérité, ajouta-t-il en allumant une cigarette à petites bouffées, je l'épouserai. Vrai ! c'est une femme, celle-là ! Comment se fail-il que personne ne s'en soit jamais aperçu ?

— Eh, mon cher, est-ce qu'on connaît jamais le mérite des gens qu'on voit tous les jours dans leurs habits ordinaires ? Il faut un péplum, ou bien du velours noir pour donner du relief. Ça ne t'arrivera jamais, ni à moi non plus ;

Landry excita un peu son cheval, qui allongea le trot d'une façon démesurée.

— Ne tourmente pas cette bête, elle n'a pas de velours noir, dit Névin. Veux-tu savoir le fin mot de l'histoire ? Tout ça c'est un coup monté par la belle Yolande pour avoir le prétexte de se teindre en roux !

— Allons, tant mieux ! fit Landry. Elle doit être contente.

Dans le landau, la tante Laurence ouvrait des yeux énormes et réfléchissait.

— Antoinette ! dit-elle, tout cela m'a beaucoup déplu.

— A moi aussi, ma tante, répondit la jeune fille.

Et ce n'était pas exactement vrai, car Jehan d'Olivettes lui avait parlé comme personne ne l'avait jamais fait, et son trouble n'était pas sans douceur.

IX

— Mesdames, vous ne pouvez pas vous imaginer cela ! dit le vieux baron de Molly, enfoncé dans un fauteuil, le menton appuyé sur le bec de corbin de sa canne d'or, et clignant des yeux comme un hibou égaré en plein jour. C'était du dernier imprévu, je dis imprévu ! Nous avons

eu vingt-huit partants, dont plusieurs débuts. Bon-Ami et Folichon se sont bien comportés, mais Rocailou a couru comme un cheval fatigué et Va-ton-train, comme un cheval écœuré. Sècheprite a gagné le prix de la Charte, mais Croquemitaine lui a rendu la partie dure à la fin. Par suite d'une faute de Colletterette dans le prix du Grand-Moulin, le cheval de M. Grandier a presque envoyé son jockey sur ses oreilles. La lutte finale a été très jolie entre Bella et Lucifer. Lucifer dépassait Bella avant la haie. Palpitant, vous dis-je, palpitant ! M. de Villoré devrait acheter Lucifer : il sera un incomparable cheval de polo. On en fait tout ce qu'on veut.

— Au nom du ciel, Antoinette, de quoi parlent-ils ? demanda tout bas Mlle de Saint-Sauveur à sa nièce.

— Des courses de Poitiers, ma tante, répondit distraitemment la jeune fille.

— Je n'y ai rien compris ! Que de choses, mon Dieu ! auxquelles je ne comprends rien à présent ! Et c'est intéressant, cela ?

— Dame, oui ! ma tante, pour ceux qui s'y intéressent.

— Si nous nous en allions ?

— Quand le baron se lèvera, ma tante, attendez un peu.

Les regards d'Antoinette erraient au delà de la porte vitrée sur les pelouses des Tournelles, où il avait bien fallu faire l'inévitable visite de remerciement. Ne verrait-elle pas la haute taille et la démarche dégingandée du poète à travers les branches des épicéas ? Si elle avait pensé ne pas le voir, elle ne serait pas venue, bien certainement. Non qu'il lui plût, mais une sorte de curiosité nerveuse, presque malade, la poussait à le revoir, afin de s'assurer qu'il ne lui plaisait pas, peut-être, ou pour entendre des paroles comme celles qui l'avaient un peu grisée l'autre jour ?

Le baron se leva péniblement.

— Très intéressant, mesdames, je vous l'affirme. Au fond, voyez-vous, les chevaux il n'y a que cela ! Mais il faut s'y connaître ; autrement... Je me suis fort diverti chez vous l'autre jour ; je vous en remercie, belle demoiselle, charmante madame... Je me mets à vos pieds.

Il sortit là-dessus. Antoinette et sa tante étaient debout prêtes à partir, lorsqu'une silhouette passa entre le jour et elles. Jehan entra.

Décidément Antoinette s'était trompée. En jaquette il était moins bien. Comment faire à présent pour rester ? Elle brûlait d'envie de savoir s'il parlerait moins bien aussi... Mais, sous le regard aigu des yeux d'Yolande, toute conversation était impossible, elle le sentait. Elle fit un grand effort et prit congé.

— Déjà ? fit Jehan comme elle passait près de lui.

Elle le regarda, ne sachant que penser. Non, décidément il avait sur le visage une expression qu'elle n'aimait pas, qu'elle n'avait vue à aucun des hommes qui lui avaient jusque-là adressé la parole. Elle se sentait offensée comme si ce « déjà » et ce regard mettaient entre elle et cet homme le soupçon d'une connivence, et passa silencieuse avec un léger salut.

— Vous n'allez pas les reconduire, je pense ? fit Yolande aigrement, comme il se disposait à suivre les visiteuses sur le perron.

— Etant le seul cavalier dans ce château, ce serait assez mon devoir, mademoiselle, répliqua-t-il non sans

Nouvelle Cuisine automatique

Economie de temps et de combustible. **40 à 50** 0/0 de combustible. Grande simplification de travail.

En dépôt :
4, Rue de la Promenade 4,
 au rez-de-chaussée.
 11295-6 Prospectus à disposition.

Terrain à vendre

L'hoirie de feu EDUARD AËSCHIMANN offre à vendre de gré à gré le terrain d'une surface totale de 568 m² qu'elle possède à la rue de la Ronde et qui joint à l'ouest l'immeuble Kindimann et à l'est des terrains appartenant à la Commune de la Chaux-de-Fonds.

Sur ce terrain qui forme l'article 831 du cadastre est éditée une petite construction à l'usage d'habitation et remise, assurée contre l'incendie pour 2500 fr. et portant le n° 45 de la rue de la Ronde.

S'adr. pour visiter l'immeuble à l'étude Paul Robert, rue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds et pour traiter au notaire Jules-F. Jacot, rue du Pont 11, au Locle. 11007

A LOUER

à GERNIER, pour le 23 avril 1899, de grands LOCAUX servant actuellement d'atelier de sellier et magasin, ainsi qu'un LOGEMENT. Au gré des amateurs, l'atelier pourrait être loué séparément.

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire Abram SOGUEL, à Gernier. 11085

Chemises Touristes

Grand choix chemises touristes. depuis 2 fr. 50. 10380

Chemises militaires, depuis 2,50.

Cache Corsets, toutes les couleurs, pour dames, depuis 75 ct.

Jupons laine et coton, depuis 2 fr. 50.

J.-B. RUCKLIN-FEHLMANN

CHEMISIER
 Place de l'Hôtel-de-Ville, 7
 rue de la Balance, 2

Librairie-Papeterie

H. BAILLOD

LA CHAUX-DE-FONDS

Bredacker, La Suisse, éd. de 1898. 10 fr. 70.

Carte Dufour au 1/100000. 25 feuilles.
 Carte Dufour au 1/250000. 4 feuilles.
 Carte Siegfried, au 1/25000 et 1/50000.
 Guides de l'Europe illustrée, à 50 c. le numéro.
 Atlas des plantes des montagnes, des plantes des champs et des bois, des papillons, des oiseaux, etc. 10524-1

Envoi franco contre rem boursement

COMMERCE A CÉDER

A remettre immédiatement l'agencement d'un commerce de vins et d'une distillerie. Pas de reprise. Facilités accordées à preneur sérieux, locaux vastes situés à proximité de la gare. — S'adresser Etude A. Monnier, avocat, rue Neuve 6, (entrée place du Marché). 10895-3

Un bon avocat par E. PITTARD. — Petit manuel de droit usuel contenant une explication simple et complète du Code des Obligations, des Lois sur la Poursuite pour Dettes, sur les Fabrications, sur l'Etat-Civil et le Mariage, sur la Capacité civile, sur les Brevets, etc., etc. Indispensable aux commerçants, propriétaires, régisseurs, patrons, ouvriers, locataires, etc. Un fort volume cartonné. Fr. 1,75

LA COMPTABILITÉ SANS MAÎTRE à l'usage des commerçants, des industriels et des agriculteurs, par E. DUBOIS. 0,60

Il n'est pas un traité de comptabilité, c'est un manuel de simplicité des démonstrations, puise rivaliser avec celui-ci. Le système de M. Dubois a été adopté par toutes les maisons soucieuses de la régularité de leurs écritures.

CORRESPONDANCE COMMERCIALE ALLEMANDE par L. SOULLIER. — Abréviations commerciales. — Annonces. — L'Adresse. — Circulaires. — Offres de services. — Demandes de prix-courants, échantillons. Paiements etc. Fr. 2, —

Hôtel-Pension BELLEVUE

Geneveys-sur-Coffrane

Restauration à toute heure
 DINNER depuis 1 fr. 50.
 SALLES pour Sociétés. REPAS de NOCES.
 Eclairage à l'acétylène. 10014-1

Se recommande, Vital Perret.

Spiraux. Un assortiment de spiraux trempés Sandoz, n° 32 à 49 1/2, est à vendre à de favorables conditions, en bloc ou séparément. 11032

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sellier et Tapissier

Ayant reçu un choix considérable de marchandises, je suis dans l'obligation d'agrandir mon magasin et à cette occasion je me recommande vivement à ma bonne et nombreuse clientèle, ainsi qu'au public en général, pour leurs achats.

Par ce temps favorable, je me sens pressé d'offrir mes services pour le montage de matelas, ainsi que pour tous les ouvrages concernant ma profession de sellier et tapissier. 11819-3

Frédéric ZAHND,

28, rue Jaquet-Droz 28 (entrée du magasin, rue du Casino).



Pour recouvrir

les POTS et JATTES de CONFITURES

Servez-vous du

PAPIER PARCHEMIN

spécial, en vente au mètre à la

PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE



ATELIER DE SERRURERIE

J'ai l'honneur d'annoncer à mon honorable clientèle, ainsi qu'au public en général, que dès le 15 juillet je transfère mon atelier de serrurerie 10689

9 a, Rue Neuve 9 a.

Par la même occasion, je profite pour me recommander à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires, pour tout ce qui concerne ma profession. Travail prompt et soigné.

Emile WEISS, serrurier.

Domaine

On demande à louer ou à acheter un domaine aux environs de Chaux-de-Fonds, avec pâturage si possible. — S'adresser aux initiales X. Z., Poste restante, Chaux-de-Fonds. 10625

Papier de soie japonais

pour emballer les montres
 10 ct. la main de 24 feuilles
 3 mains pour 25 ct.
 fr. 1.35 la rame de 480 feuilles.

Par 10 rames . . . fr. 1.20 la rame ;
 » 25 » . . . » 1.10 » »
 » 50 » . . . » 1. — » »

Papeterie COURVOISIER, Pl. d. Marché

Une demoiselle cherche place comme dans un café honnête. — S'adresser rue de la Demoiselle 12a, au 2me étage. 11299-3

Une personne de confiance s'offre pour remplacer des servantes ou des journées, soit pour coudre ou faire le ménage ou des heures. — S'adr. rue du Progrès 89 b, au 2me étage, chez Mme Aubry. 11313-3

Une jeune demoiselle connaissant l'allemand et le français cherche une place dans un bureau ou magasin. Références et certificats à disposition. 11221-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de 18 ans, de très bonne conduite, parlant le français, demande place pour n'importe quel emploi. 11208-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boîtier. Un bon retoucheur et poseur de cuvettes pourrait entrer de suite dans une fabrique de boîtes ou de la localité. S'adresser avec références, sous chiffres B. K. 11324 au bureau de l'IMPARTIAL. 11324-3

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur-finiisseur. 11312-3

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Finiisseuse. On demande pour le 1er Avril une bonne finiisseuse de boîtes ou connaissant la partie à fond. — S'adresser rue de la Serre 37, au 2me étage. 11323-3

Fille. Dans un ménage sans enfants, on demande une bonne fille pour faire les travaux du ménage. — S'adresser rue du Versoix 3. 11322-3

Domestique. On demande un domestique. — S'adresser rue du Puits 6. 11327-3

Apprenti. On demande un jeune homme comme apprenti mécanicien, spécialement pour les estampes. — S'adresser à M. Georges Marthaler, rue de la Ronde 20. 11298-3

Remonteurs. Deux remonteurs de finis-sages et un remonteur d'échappements ancré bien au courant sont demandés. On prendrait des engagements pour traitements fixes suivant capacités. — S'adresser, sous initiales H. X. 10917, au bureau de l'IMPARTIAL. 10917-3

Ferblantier. On demande de suite ou pour la quinzaine, un bon ouvrier ferblantier, sérieux, connaissant toutes les parties, principalement celle du bâtiment et pouvant au besoin servir de contre maître. Place assurée. Bon gage. — S'adr. à Mme Vve Castellane, négociante, Pierrefontaine-les-Varrans (Doubs, France.) 11073-3

Ménisiers-charpentiers. On demande de suite 2 ou 3 ouvriers menuisiers ou charpentiers. — S'adresser chez M. Léon Coste, aux Villers-le-Lac. 11238-2

Débris. On demande de suite 1 ou 2 bonnes faiseuses de débris pouvant entreprendre 3 ou 4 boîtes par jour. Ouvrage suivi et bien rétribué. 11268-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleurs. On demande pour entrer de suite un assujetti et un apprenti. — S'adresser à M. Paul Courvoisier, fabricant de cadrans, à Saint-Imier. 11174-2

Emailleur. On demande un bon émailleur et un bon dégrossisseur-limeur. (Place stable). — S'adresser chez M. L. Vollichard, Bienne. 11175-2

Boîtiers. On demande un bon acheteur et un bon tourneur à la machine pour boîtes acier et métal; plus un jeune homme pour le balancier. Entrée immédiate. — S'adr. fabrique Schneider, Sonvillier. 11213-2

Décocteur-acheveur. On demande un acheteur aide décocteur-acheveur qui à défaut saurait remonter petites pièces bon courant. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. — Adresser les offres sous chiffre J. L. 11176, au bureau de l'IMPARTIAL. 11176-2

Pignon. A louer pour St-Martin, un pignon d'une pièce, cuisine et dépendances, ainsi qu'un logement d'une grande pièce, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de la Ronde 26, au rez-de-chaussée. 11316-3

Appartements. A louer pour St-Martin, proche, 4 beaux appartements de 2 pièces et un de 3 pièces, bien exposés au soleil, avec cour, jardin et lessiverie. — S'adr. chez M. Antoine Castioni, Boul^d de la Citadelle 20. 11314-6

Chambre. A louer rue Léopold Robert, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée. 11289-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, à 1 ou 2 Messieurs de moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 113, au 2me étage à droite. 11331-3

Chambre. A louer pour le 1er août, une jolie chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. On donnerait la pension si on le désire. — S'adr. rue de la Paix 47, au 2me étage, à droite. 11315-3

A louer à un Monsieur de toute moralité, une belle chambre meublée, au soleil. — S'adr. rue du Doubs n° 75. HC-2359-C 11311-3

Logement. A louer pour Saint-Martin 1898 un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien situé au soleil, rue de la Demoiselle 99, au premier étage; cour et lessiverie. — S'adresser à M. Nicolas Fluckiger, boulevard de la Fontaine 7. 11199-3

Chambre. A louer une chambre indépendante et non meublée, bien exposée au soleil. — S'adr. rue du Puits 20, au 1er étage. 11203-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur solvable. — S'adr. à Mme Bregnard, rue de la Surte 61. 11204-2

Appartement. A remettre de suite ou pour époque à convenir un appartement de 3 pièces et dépendances, situé dans la maison de l'Hôtel Central. Par sa situation il serait avantageux pour Bureau et Comptoir. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc n° 75. 11180-2

Chambre. A louer près de la Gare, une chambre meublée, exposée au soleil, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue de la Serre 71, au pignon. 11183-2

Chambre. Au centre du village, à louer une chambre meublée ou non, au soleil, à une ou deux demoiselles de toute moralité. 11213-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un petit ménage tranquille et solvable demande à louer pour fin Août ou plus tôt un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances de préférence au rez-de-chaussée ou au premier étage; à défaut une grande chambre avec alcôve. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 11318-3

On demande à louer de suite un appartement de 5 à 6 pièces exposé au soleil; n'occupera la maison que pour domicile. — S'adresser, sous initiales H. L. 11297, au bureau de l'IMPARTIAL. 11297-3

Atelier. On demande à louer, si possible de suite et au centre du village, un atelier de 5 à 6 fenêtres, avec bureau et une ou deux chambres adjacentes. — Adresser les offres, sous C. M. 235, Poste restante. 11299-3

Chambre et pension. Un jeune homme, pacifique, cherche chambre et pension au centre de la ville. Vie de famille. — S'adr. sous chiffres H. S. 325, Poste restante. 11310-3

Deux dames tranquilles et solvables demandent à louer de suite un logement de 3 chambres, si possible avec jardin. 11182-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle solvable demande à louer de suite une chambre meublée et indépendante. Prix, 20 à 25 fr. par mois. — Offres sous J. L. C. 11227, au bureau de l'IMPARTIAL. 11227-2

Une dame d'un certain âge, solvable et tranquille, demande à louer pour la fin du mois d'août ou plus tôt un grand CABINET dans une famille honorable. — S'adresser rue de l'Hôtel de Ville 31, au rez-de-chaussée, à gauche. 10979-1

On demande à acheter 1 balancier de boîtes pour emboutir, en bon état et avec accessoires. — Adresser les offres sous T. V., 11325 au bureau de l'IMPARTIAL. 11325-3

Carabine. On demande à acheter d'occasion, une carabine gros calibre, bien conservée. — Indiquer le genre et le prix sous A. W. 11307, au bureau de l'IMPARTIAL. 11307-3

On demande à acheter d'occasion une lanterne pour 144 montres 19 lig. — S'adresser Usine d'horlogerie, rue Jaquet Droz 47. 11181-2

On demande à acheter d'occasion une bascule romaine, minimum de force 100 kilos. — S'adresser à l'Usine L.-H. Reinhold, rue Jaquet-Droz 47. 11109-1

On demande à acheter une niche à chien. — S'adresser à la Cave alimentaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 11110-1

On demande à acheter un vélo de dame. S'adr. à Mme S. Moch, rue Jaquet-Droz 13. 11111-1

Piano. On demande à échanger une bicyclette pneumatique marque anglaise, très bien conservée, contre un piano. — S'adresser au magasin de pianos F. Perregaux rue Léopold-Robert n° 14. 11102-1

Bonne occasion. A vendre une bonne pendule neuchâteloise. — S'adresser rue du Progrès 53, au 2me étage. 11296-3

Bicyclette pnsu véritable Dunlop, machine solide et en bon état, 1re marque anglaise, poids 14 kilos, est à vendre à un prix très avantageux. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11106-4

A vendre au prix de facture une très jolie poussette neuve ainsi qu'une machine à coudre (Sophia) usagée, à très bas prix. — S'adresser rue du Doubs 77, au second étage, à gauche. 11157-3

Pour 115 fr. Un lit en fer à 1 place, avec sommiers, trois-coins et matelas, 1 table de nuit dessus marbre, 2 chaises bois dur, 1 beau canapé, lit 2 m. de longueur, 1 toilette et miroir. 115 fr. — Pour 325 fr. 1 lit noyer 2 places, sommier 42 ressorts, trois-coins et matelas crin animal, 1 duvet, 2 oreillers et 1 traversin, 1 caupé-lit grand modèle, 3 chaises canées, 1 table ronde noyer massif, 1 table de nuit noyer dessus marbre, 1 magnifique commode noyer à tiroirs Prix sans concurrence, 325 fr. 11206-2

Tous ces meubles sont garantis neufs. — Halle aux meubles, rue St-Pierre 14.

A vendre à prix modique, une cloison pour séparation de comptoir ou de bureau, avec fenêtre à treillis et un gâchet mobile sur console. Largeur 1=80, hauteur 2=15. 11214-2

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre très bon marché un bois de lit usagé, avec paillasses à ressorts. — S'adresser à Mme Wanner, Ecole de Commerce, rue du Marché 18. 11228-2

Potager. A vendre un potager à 4 trous n° 12, avec tous ses accessoires. 11187-2

S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Fusil. A vendre un fusil de braconnier; neuf. 11226-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion. A vendre une grande volière tout neuve à 7 compartiments, ainsi qu'une dizaine d'autres cages et une vingtaine d'oiseaux bons chanteurs. — S'adresser rue du Nord 129, au 3me étage, à droite. 11225-2

Bicyclette. A vendre à bas prix une bicyclette pneumatique très bien conservée. — S'adresser au bureau de S. Brunschwyler, entrepreneur, rue de la Serre 40. 11053-2

A vendre à bas prix un ouvrage Konversation Lexikon Brockhaus en 17 volumes — S'adres chez M. Jean Dœpp, coiffeur, rue de l'Hôtel-de-Ville 5. 11054-2

Pour fr. 160 A vendre d'occasion une bonne bicyclette de course, S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10502-8

A vendre pour 75 fr. au comptant, pour cause de décès, un tour aux débris lapidaire, de Jeanneret, encore en bon état; ainsi qu'un canapé très bien conservé pour 30 fr., et un petit char à pont pour marché avec les montants et toile compris 75 fr. au comptant. 11103-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un char à brecettes à ressorts très peu usagé, ainsi qu'une charrette. — S'adresser à M. Alfred Ries, maréchal, rue de la Charrière 7. 11104-1

A vendre un potager n° 12 très peu usagé et entièrement remis à neuf. — S'adresser chez M. Fellhauer, serrurier, rue du Soleil 17. 11105-1

A vendre une bicyclette pneumatique en très bon état (120 fr.) ainsi qu'un vélo d'enfant à trois roues (15 fr.), ainsi qu'un pupitre et un fauteuil de bureau en cuir. — S'adresser rue de la Serre 25, au 1er étage. 11107-1

A vendre une table ronde pour milieu de chambre, ainsi que lit complet à 2 personnes, matelas crin animal. — S'adr. à M. Pierre Minazzi, rue du Progrès 7b. 11018

A vendre pour cause de cessation de commerce, du bon vin de Neuchâtel blanc, à 70 ct. la bouteille (verre à rendre). — S'adr. rue du Puits 29, au rez-de-chaussée, à droite, de 6 à 8 h. du soir. 11019

Perdu dimanche soir, près du restaurant du Cerisier, un trousseau de 5 clefs. — Le rapporter, contre récompense, rue de la Paix 71, au 3me étage, à droite. 11241-2

Perdu depuis la rue de l'Hôtel-de-Ville à la rue de la Serre une montre Hemmeler. — La rapporter, contre récompense, rue de la Serre 59. 11243-2

Perdu il y a un mois, rue du Parc ou rue de la Serre, un carnet d'ouvrage. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue de la Promenade 13, au 2me étage. 11244-2

Egarée. Une GENISSE blanche avec taches rouges. — La personne qui pourrait en donner des renseignements est priée de les faire parvenir au bureau de l'IMPARTIAL. 11247-2

Oublié dimanche après midi, un collet de dame, dans le Bois du Petit-Château. — Prière aux deux demoiselles qui en ont pris soin, de le rapporter rue du Temple-Allemand 99, au pignon. 11202-1

Trouvé une petite sacoche grenat contenant quelques objets. — La réclamer, contre désignation et frais d'insertion, boulevard de la Capitaine 1, au 2me étage. 11260-2

Il a été déposé il y a quelque temps, au Café de la Pédale, un paquet contenant des chaussures d'enfant. — On est prié de le réclamer contre désignation et frais d'insertion. 11259-2

Trouvé une certaine somme d'argent toute en petite monnaie. — La réclamer au Greffe de la Justice de Paix de la Chaux-de-Fonds contre justification de ses droits de propriété. 11092-1

Cette somme avait été cachée aux abords de la localité

La famille ainsi que les parents affligés de la perte de Monsieur Ph.-Ulysse Perret-Gentil remercient bien sincèrement toutes les personnes et toutes les sociétés qui ont pris part à la grande épreuve qu'ils viennent de traverser. 11317-1

Je suis le bon Berger et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. St-Jean X, 14.

Monsieur Victor Renck et ses fils Victor et Arthur, ainsi que leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère enfant, sœur, cousine et petite-fille,

Berthe RENCK que Dieu a rappelée à Lui mercredi, à l'âge de 10 ans 2 mois, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 20 juillet, L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 23 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue Neuve 10 (place du Marché).

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 11285-2

Faire-part deuil Imprimerie A. Courvoisier.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds
 Vendredi 22 Juillet 1898
 Bureaux, 8 h. Rideau 8 1/4 h.
 Représentation
 du
Théâtre réaliste de Paris.
La Raleuse
 Comédie de mœurs en 4 actes, de
 MM. DE CHIRAC et RACOT
 X PRIX DES PLACES : X
 Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. —
 Fauteuils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre
 numéroté, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. —
 Troisièmes, 1 fr.
 Billets à l'avance chez M. Léop. Beck et
 Mme Evard-Sagne.
 Pour plus de détails, voir les affi-
 ches et programmes. 11292-2

Tir Fédéral
Hôtel du Poisson
 4, Place des Halles 4,
NEUCHÂTEL
 Restauration à toute heure. Dîner à
 1 fr. 20. Consommations de premier
 choix. Chambres et lits confortables.
 Se recommande, 11290-4
 Le tenancier, J. Greuter.

Album du Cinquantenaire
 et du Tir fédéral
 MM. les photographes et ama-
 teurs qui voudraient contribuer au dit
 Album par une vue originale, sont infor-
 més que les épreuves seront reçues encore
 jusqu'à samedi 23 courant, dernier délai.
 Elles devront être signées et accompagnées
 d'un petit texte explicatif
 R. HEFELI & C^{ie}, imp.-édit.,
 Chaux-de-Fonds. 11081-1

Corteges du Cinquantenaire
 Les groupes ou personnages en retard
 avec l'envoi de leur photographies pour
 l'Album du Cinquantenaire et du Tir fé-
 déral, sont priés de nous les adresser au
 plus tard jusqu'au samedi 23 courant.
 R. HEFELI & C^{ie}, imp.-édit.,
 Chaux-de-Fonds. 11082-1

M. Richard Petronio
 Rue de la Serre 25
 Leçons de Violon, Alto, Mando-
 line napolitaine.
 Enseignement de la Mandoline en 16
 leçons par méthode spéciale. 10144-23

Calligraphie
 M. le prof. PETOUD ayant ouvert un
 Cours d'écriture de 5 1/2 à 6 1/2 heures le soir, pour
 la transformation des mauvaises écritures,
 prie les personnes disposées à en profiter
 de s'inscrire au plus vite Poste restan-
 te, la Chaux-de-Fonds. Succès
 garanti. H-2251 c 11245-2

EXCELLENT
BEURRE à fondre
 à 1 fr. 10 la livre.
Comestibles A. STEIGER
 11287-4 rue de la Balance 4.

A LOUER
 pour Saint-Martin prochain
 Balance 10b. Un logement de 2 pièces et
 dépendances, à un 1^{er} étage. 26 fr. 25
 par mois. 11802-3
 Grenier 33. Un logement de 3 pièces et
 dépendances, à un 2^{me} étage. 37 fr. 50
 par mois.
 Manège 21a. Un logement de 3 pièces et
 dépendances, à un 1^{er} étage. 30 fr. par
 mois.
 Manège 15. Une grande remise au rez-
 de-chaussée.
 S'adr. au bureau J. BOCH-GOBAT, le
 mercredi ou le samedi, de 2 h. à 8 h.
 du soir, Balance 10, 1^{er} étage, à droite.

Occasion exceptionnelle !
 A remettre de suite, pour cause de santé,
 une bonne BOULANGERIE située au centre
 des affaires. Rendement et clientèle as-
 surés. Arrangement très favorable pour la
 reprise. — S'adr. sous chiffres A. B.
 11304, au bureau de l'IMPARTIAL. 11304-6

EMPRUNT
 On demande à emprunter une somme de
 fr. 15.000 au 5 %, sur hypothèque en
 premier rang. — Adresser les offres sous
 lettres A. H. 11194, au bureau de l'Im-
 PARTIAL. 11194-2

Brasserie du Globe
 45, rue de la Serre 45.
 Ce soir et jours suivants
 à 8 h. très précises,
GRAND CONCERT
 donné par la troupe
VICTORIA
 Mme VICTORIA, chanteuse genre.
 Mlle VIVIANNE, genre Bob.
 M. WOLFERS, comique grime.
 DÉBUTS DE
 M. GABRIELLY, comique excen-
 trique pour la première fois à la Chaux-
 de-Fonds. 11291-3
 DIMANCHE, dès 2 heures,
Matinée-Concert
 — ENTRÉE LIBRE —

Société de Consommation
 de la Chaux-de-Fonds
 - Répartition -
 aux consommateurs, 6% sur les achats,
 dès mardi 2 août, tous les jours ex-
 cepté le samedi.
 Le montant de la répartition sera porté
 sur les carnets comme marchandises.
 Dès lundi 1^{er} août, paiement des
 coupous.
 Tous les carnets doivent être rentrés
 additionnés le 31 juillet. 11306-5

L.-J. VAN LIER
 Maison E.-D. BLIAS
 Horlogerie en gros
Amsterdam
 actuellement HOTEL CENTRAL, La
 Chaux-de-Fonds. 11301-4

Achat de Montres
 GENRES ALLEMANDS
W. MENDELSONN, de Berlin
 Chambre n° 1 11240-2
 Grand Hôtel Central

Tout mal de dents
 disparaît immédiatement par l'ap-
 plication de la LAINE DEN-
 TAIRE de A. de Kobbe. — Se
 vend en flacons de 65 ct. chez J.-B.
 Stierlin, Chaux-de-Fonds. 11305-20

E. HUMBERT-GÉRARD
 absent
 10782-6 jusqu'au 15 août.

Le Docteur Amez-Droz
 est absent 11077-1
 jusqu'à nouvel avis

Bière du Saumon
 à Rheinfelden
 qualité supérieure, brune et blonde, en
 fûts et en bouteilles.
J. LEDERMANN-SCHNYDER
 4468-18 61, Rue de la Serre 61.
 — Téléphone —

Neuchâtel
Restaurant-Pension de Tempérance
A. ELZINGRE
 Rue St-Maurice 4
 Vis-à-vis de la Brasserie Strauss)
 Restauration à toute heure
 Service prompt et soigné.
 Salles particulières pour Dames, Fa-
 milles et Sociétés. 13165-18

A bon horloger
 disposent de 10.000 fr., on offre posi-
 tion sérieuse et d'avenir à Lausanne. —
 Offres sous O. P. 400, Poste restante,
 Lausanne. 11074-1

AVIS
 Qui prendrait en chambre et pen-
 sion, pour être soignée une dame
 malade. — Adresser les offres sous R. O.
 11185, au bureau de l'IMPARTIAL. 11185-2

Pressurages de fruits
 chez M. L'EPLATTENIER, rue du
 Temple-Allemand 17, au 1^{er} étage. 11300-10

Café à remettre
 de suite, situé au centre du village. —
 S'adr. rue de l'Industrie 18, au 2^{me} étage. 11303-3

RESTAURANT DU CERF
 — Eplatures —
 Dimanche 24 Juillet 1898
 dès 2 h. après midi,
Grand Concert
 donné par
 la „Philharmonique Italienne”
 En cas de mauvais temps, le Concert sera
 renvoyé au dimanche suivant.
 Charcuterie — Pain noir — Beignets
 Lundi 25 : BONDELLES
 11189-2 Se recommande, Henri Jacot.

Cultes de la Tourne
 Tous les dimanches, à 11 heures
 du matin, il y aura un culte à la Tourne,
 en cas de beau temps, sur l'emplacement
 ordinaire des réunions; en cas de mauvais
 temps, à l'Hôtel de la Tourne. Chants
 évangéliques. H-7183-N 10935-1
 Commission d'évangélisation.

Poissons frais
 Par suite d'une pêche très abondante,
 je vendrai exceptionnellement ces jours
 de 11286-3

l'Ombre du Doubs
 poisson très délicat, à 1 fr. 20 la
 livre, pesé vidé.
BONDELLES
 à 1 fr. 20 la livre.
PALÉES
 à très bas prix.
Poissons blancs
 à 50 centimes la livre.
Comestibles A. Steiger
 4, rue de la Balance 4.

Cidre
 Liquidation au prix de fabrique d'un
 stock de cidre sans alcool, de la So-
 ciété de cidre sans alcool de Zurich, à
 30 c. la bouteille, verre à rendre. Bois-
 son saine et rafraichissante. On porte à
 domicile à partir de 30 bouteilles. 11101-4
 TÉLÉPHONE Se recommande,
J. Ledermann - Schnyder
 Rue de la Serre 61.

ACCOUCHEMENTS
 On reçoit des pensionnaires chez
 Mme A. WENZENRIED, sage-femme,
 rue du Parc 6. Bons soins assurés. Dis-
 crétion absolue. 10930-1

AVIS AUX VÉLOCIPÉDISTES !
 J'ai l'honneur d'annoncer à
 ma nombreuse clientèle, ainsi
 qu'à mes amis et connaissances
 que je suis à même de faire
 n'importe quelle réparation
 prompte et soignée. Accessoi-
 res. — Je me recommande,
Georges MARTHALER, rue
de la Ronde 20. 11024

Photographies
 du
Cortège du Cinquantenaire
 à la Chaux-de-Fonds
 sont en vente au magasin de musique
 Beck et à l'atelier Hugo Schœni, rue Léop-
 old Robert 94. 10820
 1 fr. 25 pièce.

**Traductions d'anglais, d'alle-
 mand, d'italien,
 d'espagnol, de portugais et de russe.**
 Prix modérés. — S'adresser à M. Piard,
 rue Léopold-Robert 88. 10849

Librairie A. Courvoisier
 Place du Marché

Journal Officiel
 du Tir fédéral
 — de Neuchâtel —
 N° 3, 30 cent.

Domaine à louer
 A louer pour le 23 avril 1899, un beau
 et grand domaine avec pâturage boisé, si-
 tué à proximité du Locle. 11008
 S'adr. à l'Etude du notaire Jules-F.
 Jacot, rue du Pont 12, au Locle.

Brasserie du Square
 Ce soir et jours suivants,
 dès 8 heures,
Grand Concert
 donné par
M. et M^{me} De Kasine
 Duettistes d'Opéra.
 Mlle Léna DUCOS, romancière. 11293-3
 M. GUSTHO, ténor et tyroliennes.
 Duos d'opéra et de genre par
 Mme De Kasine et M. Gustho.
 DIMANCHE, dès 3 heures,
Grande Matinée
 ENTRÉE LIBRE

Fêtes du Cinquantenaire
 Les personnes qui ont des comptes à
 réclamer sont invitées à les produire à la
 Caisse communale d'ici au mardi 28 juil-
 let 1898, dernier délai. 11294-3
 Le Comité d'organisation.

Mouvements
 On cherche fabricant de mouvements
 11-12 lig. à clef, à manivelle, avec boîtes
 métal, destinés pour des articles de quin-
 caillerie.
 Offres sous chiffres M. G. 11308, au
 bureau de l'IMPARTIAL. 11308-1

Crèches
 Le public est avisé que la Crèche de
 l'Amitié, rue de la Promenade, sera
 fermée depuis le 25 Juillet, réouverture
 le 8 Août, pour cause de vacances don-
 nées aux directrices. Les petits pension-
 naires pourront trouver asile pendant ce
 temps à la Crèche de l'Abeille. 11309-1

Volontaire. Un jeune homme dési-
 rant se perfectionner dans
 la langue française, ayant servi dans un
 grand magasin, cherche une place de vo-
 lontaire dans un commerce où il aurait
 nourriture et logis et si possible un petit
 salaire. — Pour renseignements s'adresser
 au bureau de l'IMPARTIAL. 10090-21*

Aux pierristes ! A un bon ouvrier ou
 ouvrière pierriste, on
 donnerait régulièrement quelques cents
 pierres par semaines. — S'adr. rue du
 Puits 3, au 3^{me} étage, maison Boucherin-
 Schneider. 11211-2

Finisseuse. On demande de suite une
 bonne finisseuse de boîtes
 or. 11178-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon graveur
 connaissant bien le millefeuill
 les. — S'adr. rue du Premier-Mars 4,
 maison de la droguerie Perrochet. 11217-2

Guillocheur. On demande de suite un
 guillocheur pour un coup
 de main. — S'adresser à l'atelier O. Mis-
 tely, rue Jaquet Droz 27. 11198-2

Horloger. On demande de suite un bon
 horloger connaissant bien l'a-
 chevage de la bassine. 11197-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A la même adresse, on demande un re-
 monteur connaissant bien l'échappement
 ancre.**

Graveur. On demande un ouvrier gra-
 veur de lettres, ainsi qu'un
 apprenti polisseuse de cuvettes or
 et argent. — S'adresser rue Léopold Ro-
 bert 88 a, chez M. Guillaume Henry. 11220-2

Réglages. On offre des réglages plats
 19 lig. à faire. — S'adresser
 rue de la Demoiselle 14 a. 11219-2

Sommelière. On demande une somme-
 lière. — S'adr. à la Bras-
 serie du Boulevard. 11207-2

Volontaire. On demande une jeune
 fille pour aider au ménage et
 promener les enfants. Vie de famille.
 — S'adresser rue Daniel-Jeanrichard 5,
 au 2^{me} étage. 11179-2

Fille de linge. Dans un hôtel de la
 localité, on demande une
 fille de linge forte et robuste. Entrée le 1^{er}
 août. 11223-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. Jeune homme de bonne fa-
 mille demandé dans une mai-
 son de fabrication comme apprenti com-
 mis. 11062-2
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Un jeune garçon
 libéré des écoles
 peut entrer comme commissionnaire.
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11186-2

Jeune fille. On demande de suite une
 jeune fille pour garder les
 enfants et aider au ménage. — S'adr. rue
 du Progrès 2, chez M. H. Biedermann. 11215-2

Servante. On demande de suite une
 servante, ainsi qu'une ap-
 prentie doreuse. — S'adr. chez M.
 Fritz Weber, rue du Doubs 61. 11209-2

Commissionnaire. Bonne commission-
 naire est demandée
 pour dans la quinzaine. — S'ad. au comp-
 toir Place Neuve 4. 11212-2
Serruriers. M. Edgard Vaufray, à
 Serruriers. Morteau, demande huit ou-
 vriers serruriers. 10788-2

Remonteurs. De bons remonteurs tra-
 vaillant à domicile trou-
 veront de l'occupation. — S'adresser au
 comptoir Perret-Michel, aux Eplatures. 11129-1

Remonteur. On demande de suite un
 remonteur de moralité pour
 petites pièces cylindre. — S'adr. à M.
 Emile Choffat, rue du Nord 163. 11148-1

Emboîteur. On demande de suite un
 bon ouvrier emboîteur.
 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11049-1

Guillocheur. On demande de suite un
 bon ouvrier guillocheur
 pour l'or. — S'adresser rue du Temple
 Allemand 109, au 1^{er} étage. 11096-1

Démonteur. Un démonteur capable et
 de toute moralité est de-
 mandé de suite dans un important com-
 ptoir de la localité. 11038-1
 A la même adresse, on demande un vi-
 siteur d'échappements habile et con-
 naissant bien la partie. Preuves de capa-
 cité et moralité exigées.
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. Une bonne polisseuse de
 cuvettes et fonds est de-
 mandée. 11222-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Secrets. On demande de suite un bon
 ouvrier faiseur de secrets or.
 Ouvrage suivi. On donnerait des limages
 à domicile. — S'adr. rue du Stand 12, au
 2^{me} étage. 11086-1

Tailleuse. On demande de suite une ou-
 vrière et une apprentie tail-
 leuses. — S'adresser à l'atelier C. et V.
 Girardin, rue Fritz Courvoisier 15. 11095-1

Jeune fille. On demande une jeune fille
 pour s'aider dans un mé-
 nage. 11097-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique. Un jeune garçon pourrait
 entrer comme domestique
 chez M. Albert Perret, tapissier, rue de la
 Demoiselle 51. 11150-1
 A la même adresse, à vendre quelques
 tourterelles à 1 fr. 50 la pièce.

Servante. Dans un ménage de 2 person-
 nes, on demande une servante
 de toute moralité sachant s'aider à soigner
 un bébé. Bon gage et bon traitement. —
 S'adresser rue du Parc 64, au deuxième
 étage, à droite. 11048-1

Servante. On demande de suite une
 jeune fille robuste pour s'ai-
 der aux travaux de la cuisine. — S'adr.
 rue du Parc 69, au 1^{er} étage, à gauche. 11085-1

Chambre à louer à un Monsieur travail-
 lant dehors. — S'adresser rue
 du Parc 29, au 1^{er} étage, à droite. 10901-8*

Jolis appartements à louer
 pour tout
 de suite ou pour Saint-Martin 1898. — S'a-
 dresser à M. Albert Pécaut, rue de la De-
 moiselle 135. 9185-31*

**Appartement. A louer pour St-
 Georges 1899**
 l'appartement composé de 8 pièces,
 un alcôve et deux cuisines, situé au
 deuxième étage, rue Léopold Robert
 n° 64. — S'adresser même maison,
 au premier étage. 6078-39*

A louer RUE LÉOPOLD ROBERT 64,
 un APPARTEMENT moderne, au 3^{me} étage,
 composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et
 dépendances, lessiverie dans la maison;
 le MAGASIN avec appartement y at-
 tenant, occupé actuellement par la BRAS-
 SERIE NATIONALE 2445-63*
 S'adresser même maison, au 1^{er} étage.

Appartement. Pour cas imprévu, à
 louer pour Saint-Martin
 1898, à proximité de la Gare et de la place
 de l'Ouest, un appartement de 3 pièces,
 alcôve et dépendances. — S'adresser rue
 du Parc 67, au 2^{me} étage. 11098-1

Logement. A louer un logement de 3
 chambres, cuisine et dépen-
 dances. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 67,
 au café Schneitter. 11080-1

Appartement. A louer pour St-Martin
 prochain, un petit ap-
 partement de 3 pièces, cuisine et dépen-
 dances, lessiverie, eau et gaz installés. —
 S'adr. rue de la Cure 7, au 1^{er} étage, à
 gauche. 10938-1

Chambre. A louer, à un mon-
 sieur de moralité
 et travaillant dehors, une belle chambre
 meublée située rue du Doubs 49. — S'adr.
 Brasserie de la Serre. 11051-1

Chambre. A louer à un monsieur une
 belle chambre meublée ex-
 posée au soleil. — S'adresser rue Léopold
 Robert 4, au 2^{me} étage, à gauche. 11050-1

Chambre. A louer une belle chambre
 à 2 fenêtres, à des personnes
 tranquilles. 11073-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambres. A louer de suite deux belles
 chambres bien meublées et
 bien exposées au soleil. — S'adresser rue
 du Grenier 21. 11099-1

Chambre. A louer de suite, à un Mon-
 sieur travaillant dehors, une
 jolie chambre meublée. — S'adr. chez M.
 Henri Guyot, rue de la Demoiselle 43. 11090-1

Chambre. A louer de suite une chambre
 meublée à des messieurs tra-
 vaillant dehors. — S'adresser rue du Parc
 n° 73, au rez-de-chaussée. 11108-1